

LA SESSION DE QUEBEC

(Suite de la deuxième page.)

La recherche pour être en état de mieux servir les intérêts de ceux qui doivent être protégés, mais non pour favoriser ceux qui ont intérêt à cacher leur œuvre. Comment, quinze millions de garantie, sans que l'on sache à qui cela profitera le plus, quand le cultivateur, le colon et l'ouvrier gémissent sous le fardeau de leurs obligations et que le gouvernement refuse de leur accorder l'aide qu'ils demandent? Allons donc, que la Chambre pense donc à la grande œuvre de son acte!

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

qui met en mauvaise posture toute la députation. Le gouvernement constate donc qu'il n'a pas suffisamment donné de détails sur cette question des banques.

M. Patenaude avoue que quelques députés se sont renseignés tant bien que mal. Il a fait lui-même en prenant toutes les sources d'information possibles. Mais cela ne suffit pas. N'oublions pas, dit le député de Jacques-Cartier, que nous engageons le crédit de la province pour un montant de \$15,000,000 et pour une durée de quarante ans. Cela veut dire que toute la génération qui nous suit aura peut-être à porter le fardeau de la mesure que le gouvernement propose.

Comme député, dit M. Patenaude, je refuse la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

Le député de Jacques-Cartier a vu que la proposition de M. Taschereau d'aller à Montréal samedi pour discuter avec les banquiers. Ces renseignements seraient du nous être fournis dès le début et cette proposition aurait dû nous être faite il y a quinze jours.

communiqué ce rapport à Ottawa? 12. — A-t-il prié Ottawa, dont relève les banques, d'intervenir pour la protection de ceux dont les intérêts étaient en danger, pour sauver le bon nom de la province et obtenir des explications sur ces rapports fédéraux des directeurs et administrateurs de la Banque Nationale?

13. — Y a-t-il eu correspondance à ce sujet avec les autorités fédérales? Cette correspondance s'imposait, il me semble, et si elle existe, pourquoi ne pas en saisir la députation avant de lui demander d'approuver le principe du bill?

Le premier ministre nous a dit avoir étudié la situation des semaines et des semaines. Aurait-il objection à nous dire quels sont les états et bills qu'il a étudiés et pourquoi refuserait-il de les mettre devant la Chambre?

Le premier ministre a dit: "L'on va me demander: Pourquoi enlever le crédit de la province pour \$15,000,000 plutôt que pour \$5,000,000? Eh bien, j'ai consulté les banques et des banquiers de "sinistrés" et ils m'ont dit qu'il fallait ajouter \$15,000,000 à "l'actif liquide de la Banque Nationale" pour que cet actif égale à 50 pour cent de ses obligations envers le "public."

Quelles sont ces banques? Quels sont ces banquiers désintéressés? Quels sont les états financiers de la Banque Nationale qui ont été soumis à ces banques ou banquiers? Pourquoi ne pas mettre ces états devant la Chambre?

Ces banquiers et ces banques ont dû faire un rapport par écrit? Pourquoi ne pas mettre ces rapports devant nous? Nous n'avons peut-être pas tous des connaissances approfondies en matière bancaire, mais je suis certain que plusieurs d'entre nous pourraient étudier tous ces documents avec intelligence, pour le plus grand bien de notre province.

Je le répète, M. l'orateur, nous sommes le projet de loi est extraordinaire, mais la situation ténébreuse dans laquelle l'on veut tenir la Chambre est aussi très extraordinaire.

M. Athanase David déclare que la seule certitude d'éviter un désastre national le fera voter en faveur de la mesure. Il s'inquiète des commu-nautés religieuses qui perdraient de l'argent par la faillite de la Banque Nationale. Il ne veut pas en outre que la province retourne de cinquante ans en arrière.

M. Ernest Tétrault, de Dorion, dit qu'il ne votera jamais pour le bill Taschereau parce que le gouvernement fédéral a refusé son aide il y a quelques semaines et que plusieurs banques canadiennes-françaises ont failli sans que la province leur porte secours. Quant à la proposition de conférence du premier ministre, il trouve qu'il ne suffirait pas d'un seul après-midi pour se renseigner à Montréal.

M. J.-E. Caron termine le débat. Il trouve que le gouvernement ne peut être tenu responsable de la mauvaise administration des banques ou de celle de la Machine agricole. Il dit qu'il n'a pas soupçon de fraude dans l'affaire de la Banque Nationale. M. Sauvé lui demande s'il a tous les documents relatifs à cette affaire. Il répond non, il en a assez pour se convaincre qu'il n'y a pas preuve de fraude.

\$6.50 Complet SPECIAL VERRES pour LOIN ou de PRES avec LUNETTES ou LORGNONS En Corne, Or roulé, Etc. Comprendant l'examen précis de vos YEUX. Cette offre se terminera le 1er Février. CONSULTEZ-NOUS IMMEDIATEMENT TAIT-FAVREAU Limitée OPTOMETRISTE — L. FAVREAU — OPTICIEN SPECIALISTE 197 STE-CATHERINE, EST TELEPHONE EST 7377 OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

nous a avoué qu'on avait fait des démarches auprès d'Ottawa mais qu'elles ont été infructueuses. M. Taschereau confirme les dires de l'opposition qui prétend que l'endroit naturel pour une question de cette nature est Ottawa.

On nous offre d'aller à Montréal, dit M. Plante. C'est un procédé non parlementaire. Nous avons eu des crises au cours de notre histoire et jamais on ne s'est servi d'une telle méthode. D'ailleurs, qui dirait les banquiers qu'on veut nous faire rencontrer? Ils demanderaient en vertu de quel mandat on leur demande des renseignements sur les affaires intimes des banques.

M. Plante trouve que le projet est discriminatoire et rappelle les faillites des banques Ville-Marie, Jacques-Cartier et Saint-Jean, et l'emprisonnement de leurs présidents. L'orateur insiste sur le point que les annuités devraient passer avant les dividendes et en terminant, promet au gouvernement sa collaboration, si on lui fournit ce qu'il demande.

M. Athanase David déclare que la seule certitude d'éviter un désastre national le fera voter en faveur de la mesure. Il s'inquiète des communautés religieuses qui perdraient de l'argent par la faillite de la Banque Nationale. Il ne veut pas en outre que la province retourne de cinquante ans en arrière.

M. Ernest Tétrault, de Dorion, dit qu'il ne votera jamais pour le bill Taschereau parce que le gouvernement fédéral a refusé son aide il y a quelques semaines et que plusieurs banques canadiennes-françaises ont failli sans que la province leur porte secours. Quant à la proposition de conférence du premier ministre, il trouve qu'il ne suffirait pas d'un seul après-midi pour se renseigner à Montréal.

M. J.-E. Caron termine le débat. Il trouve que le gouvernement ne peut être tenu responsable de la mauvaise administration des banques ou de celle de la Machine agricole. Il dit qu'il n'a pas soupçon de fraude dans l'affaire de la Banque Nationale. M. Sauvé lui demande s'il a tous les documents relatifs à cette affaire. Il répond non, il en a assez pour se convaincre qu'il n'y a pas preuve de fraude.

M. Athanase David déclare que la seule certitude d'éviter un désastre national le fera voter en faveur de la mesure. Il s'inquiète des communautés religieuses qui perdraient de l'argent par la faillite de la Banque Nationale. Il ne veut pas en outre que la province retourne de cinquante ans en arrière.

M. Ernest Tétrault, de Dorion, dit qu'il ne votera jamais pour le bill Taschereau parce que le gouvernement fédéral a refusé son aide il y a quelques semaines et que plusieurs banques canadiennes-françaises ont failli sans que la province leur porte secours. Quant à la proposition de conférence du premier ministre, il trouve qu'il ne suffirait pas d'un seul après-midi pour se renseigner à Montréal.

MELOTTE NOUS AVONS BESOIN DE REPRESENTANTS ACTIFS POUR VENDRE LA FAMEUSE ECREMEUSE "MELOTTE", AVANTAGEUSEMENT CONNUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC DEPUIS TRENTE ANS La plus économique, la plus facile à tourner et celle qui donne le meilleur rendement et la meilleure crème. Une machine inusable et garantie. Plus de 10,000 fermiers canadiens s'en servent et en sont satisfaits. Aussi la célèbre trayeuse à bras "PAGE", en usage dans des centaines de fermes de l'Ontario. Une machine merveilleuse, simple et efficace, connue et appréciée dans le monde entier. Demandez nos catalogues gratuits pour plus amples informations et adressez votre application à R. A. Lister & Co. (Canada) Limited 55, RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL, Qué.

AU CANAL DE PANAMA Le trafic qui s'est effectué à travers le canal de Panama en 1923 a été supérieur à celui de l'importe quelle année précédente. Le nombre de navires qui y ont fait leur apparition a été de 5,037. Ces navires ont transporté 25,160,545 tonnes de marchandises et payé en droits la jolie somme de \$22,966,838.19. L'"AQUITANIA" New-York, 24. — L'Aquitania, de la ligne Cunard, est arrivé hier de Southampton et Cherbourg avec un retard de douze heures. Ses passagers étaient au nombre de 1,111 dont 375 en première classe. Il y avait à bord plus de 7,500 sacs de maïs. Samedi dernier, le navire a eu à lutter contre une tempête excessivement violente. Il n'a fait que 307 milles pendant toute cette journée, soit 200 milles de moins que la distance prévue. Mouvements de navires Le Minnedosa de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendu samedi de cette semaine à Saint-Jean, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg avec 139 passagers de cabine et 317 de troisième classe. Le Metagama, de la même compagnie, est attendu à Saint-Jean le lundi 28 janvier courant, venant de Glasgow et Liverpool avec 59 passagers de cabine et 272 de troisième classe. Le Marburn, de la même compagnie, est attendu demain à Liverpool venant de Saint-Jean et en route pour Glasgow. La Savoie, de la ligne française, est attendue à New-York le lundi 28 janvier courant, venant du Havre.

ROSE QUESNEL Le tabac uniforme depuis vingt ans. Le favori de tant de monde. Ne fatigue pas les nerfs! Ottawa, 23 (S.P.C.) — Deux cent quarante-deux personnes par 1,000 ont refusé de faire connaître leur âge, au dernier recensement en comparaison de 509 personnes par 1,000 en 1911. Il y a en tout 183 centenaires dans tout le pays en comparaison de 120 en 1911. Il y avait en 1921 au Canada, 1,064 hommes par 1,000 femmes.

LA NAVIGATION DES MESURES D'URGENCE UN SERVICE DE LIVRAISON PAR VEHICULES-MOTEURS EN GRANDE-BRETAGNE LE TRANSPORT DU CHARBON SUR LES GRANDS LACS — TONNAGE MONDIAL Les agents à Montréal et à New-York, de Guy Tombs, Ltd. de la "Pickfords and Hay's Wharf Shipping and Forwarding Company, Limited", de Londres, ont été informés par câblogramme hier, qu'ils ont donné la grève actuelle des chemins de fer en Grande-Bretagne, plusieurs véhicules-moteurs ont été mobilisés qui font la navette entre Londres, Southampton et différentes autres villes importantes, afin que la livraison des marchandises se fasse comme si rien n'était. Le coût de ce genre de transport sera un peu plus élevé que celui des chemins de fer, mais la livraison sera ainsi assurée.

LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE P. et de R. LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE La septième assemblée annuelle de la Société Catholique de Protection et de Renseignements aura lieu demain soir, à 8 heures, à la salle Saint-Sulpice, sous la présidence du chanoine L.-A. Jassin, aumônier général de la Société St-Vincent-de-Paul. Voici le programme de la soirée: 1.—Ouverture, piano, Mlle Esther Desaulniers, La Ronde Française de Boëllman. 2.—Adresse de bienvenue par le président, M. Joseph Hurtubise. 3.—Trio Desrochers, MM. le professeur J.-J. Desrochers, violoniste, le Dr R.-A. Desrochers, pianiste, l'avocat Félix Desrochers, clarinet-tiste. 4.—Rapport du chef de secrétariat, M. René LeMyre. 5.—Piano, Mlle Esther Desaulniers, Clair de Lune de Bussy, Valse de Chopin, Opus 70, no 1. 6.—Rapport du trésorier, M. C.-E. Gravel. 7.—Trio Desrochers. 8.—Allouction, M. le chanoine L.-A. Jassin.

Le conseil du Board of Trade et les chartes municipales Le conseil du Board of Trade a tenu hier après-midi son assemblée régulière, sous la présidence de M. John-J. Ross. L'assemblée s'est opposée au projet de loi présenté devant la Législature de Québec à l'effet d'amender la charte de la ville de Lévis, et de modifier diverses sections de la loi des cités et villes de 1922. Le conseil s'oppose à l'augmentation proposée de la taxe d'affaires, augmentant de \$200 à \$300. Le premier ministre sera informé de l'attitude du conseil sur l'amendement proposé. Le conseil a reçu plusieurs avis touchant la nécessité de diminuer taxes et dépenses fédérales. Il réitére que le meilleur parti à prendre c'est de convoquer à Ottawa une conférence de tous les représentants des Boards of Trade du Canada, qui seraient ensuite autorisés à présenter au gouvernement les conclusions de leur enquête.

Rêve et réalité Du rêve à la réalité, il y a beaucoup de chemin à parcourir. Jules Faubert rêva un jour de devenir le

La Grande Revue Française "SCIENCE et INDUSTRIE" offre en vente un nombre limité d'exemplaires du numéro spécial qu'elle a consacré au CANADA, à l'occasion de la visite du TRAIN-EXPOSITION en FRANCE. — Ce numéro, qui contient une foule d'articles inédits et illustrés, constitue un véritable panorama des grandes industries et ressources canadiennes. C'est un ouvrage unique qui mérite de prendre place dans toute bibliothèque bien documentée. L'EXEMPLAIRE SE VEND UN DOLLAR, A LA Librairie Beauchemin 79, rue St-Jacques Montréal Il faut se hâter si l'on veut s'assurer la possession de ce beau travail sur notre pays

M. Antonin Galipeault

Le ministre des travaux publics constate d'abord que l'opposition ne s'est pas clairement prononcée contre le bill des banques et il ajoute en réponse à M. Patenaude qu'il reprochait au gouvernement de proposer une mesure extraordinaire qu'à une affaire spéciale il faut une procédure spéciale.

L'orateur se demande si les députés sont tellement anarchistes et tellement émués dans l'Assemblée législative qu'ils ne puissent pas consentir à s'en détacher, lorsqu'une question nationale est en jeu pour accepter la proposition du premier ministre.

L'opposition veut des renseignements, dit M. Galipeault. Nous en avons. M. Taschereau a donné tout ce qu'il avait entre les mains et les journaux les ont distribués aux quatre coins du pays. Ainsi M. Bourassa, qui vient d'écrire des articles dans le Devoir, en a eu des renseignements. Il a donné des détails sur ce projet, avec plus de précision que le gouvernement. Qui ignore que la Banque Nationale a perdu \$6,000,000 dans l'affaire de la "Machine agricole"? Jamais depuis 1906 un premier ministre n'a parlé avec autant de franchise que M. Taschereau jeudi dernier.

M. Galipeault soutient que tout retard dans l'adoption de la mesure est fatal pour les banques. Le ministre des travaux publics dit que le gouvernement peut bien demander aux banquiers mentionnés par le premier ministre de venir à Québec mais quelle sera alors la différence? Est-il si extraordinaire qu'on sorte du Parlement? se demande l'orateur. Dans le cas des commissions royales, on a des commissions extraordinaires.

L'orateur dit, pour répondre à M. Patenaude, que les communautés religieuses qui perdent de l'argent si le bill des banques n'est pas adopté l'intéressent et qu'il faut les aider. M. Galipeault prétend qu'il est logique que les dividendes soient payés d'abord. Si la banque ne peut payer les annuités, c'est parce qu'elle a perdu la confiance du peuple. Les annuités ne seront qu'une goutte d'eau à verser après avoir payé les dividendes.

L'orateur défend le gouvernement d'avoir une sympathie spéciale pour la Banque Nationale. Il dit: "Nous sommes en présence d'un fait acquis, nous devons agir d'après ce fait." L'orateur dit que les rapports des banques sont là et que tous peuvent se renseigner. Il ajoute que le premier ministre ne le désavouera pas en déclarant que si l'opposition veut une enquête, elle l'aura, mais que si le désastre national arrive, l'opposition n'aura qu'à se frapper la poitrine.

M. Bercovitch

A six heures le débat est suspendu à 8 heures. Alors M. Bercovitch, député de Saint-Louis, répond à M. Duranleau en prétendant que la mesure actuellement devant la Chambre est une mesure qui résulte de l'état d'après-guerre. A des situations spéciales il y a des mesures spéciales. Il ajoute que l'opposition ne se prononce pas carrément contre le bill des banques. Il déclare même aux longs applaudissements de la Chambre que la gauche veut se faire du capital politique avec cette affaire.

Affaires courantes SEANCE DE L'APRES-MIDI DU 23 JANVIER

Argentueil	1	2
Arthabaska, Drummond	3	5
Bagot	1	1
Beauce et Frontenac	11	30
Beauharnois	12	4
Bellechasse	3	8
Berthier	—	—
Bromont	—	8
Chambly, voir St-Jean	—	—
Champlain	13	25
Châteauguay, no 1 et 2	1	2
Châteauguay	8	7
Chicoutimi	4	44
Compton	—	—
Deux-Montagnes	3	1
Dorchester	5	12
Drummond, voir Arthabaska	—	—
Frontenac, voir Beauce	—	—
Gaspé, no 1 et 2	1	5
Hochelaga, voir Montréal	—	—
Hull	163	353
Huntingdon	21	34
Berville	5	1
Les-de-la-Madeleine	—	—
Jacques-Cartier, voir Montréal	—	—
Joliette	5	8
Kamouraska	—	11
Labelle, no 1 et 2	2	—
Lac-St-Jean, no 1 et 2	8	29
Laprairie, voir Montréal	—	—
L'Assomption	2	3
Laval, voir Montréal	—	—
Lévis	10	16
L'Islet	2	12
Lotbinière	—	2
Maskinongé	—	2
Matane, no 1 et 2	3	29
Mégantic	3	5
Missisquoi	9	7
Montcalm	—	2
Montmagny	3	25
Montmorency, no 1 et 2	1	6
Napierville	1	6
Nicolet	1	8
Papineau	1	10
Pontiac	5	3
Portneuf	4	26
Québec	60	108
Richelieu	—	2
Richmond	2	3
Rimouski	4	25
Rouville	2	—
Saguenay	4	6
Shedden	13	7
Sherbrooke	21	63
Soulanges, voir Montréal	—	—
Stanstead	3	—
St-Hyacinthe	3	2
St-Jean	22	18
St-Maurice	11	31
Témiscamingue, no 1 et 2	2	9

TONNAGE MONDIAL M. William Henderson, gérant de la ligne Anchor-Donaldson, dans un récent article concernant les activités maritimes du monde entier, déclarait que le tonnage global aujourd'hui est plus élevé de 25 pour cent qu'en 1914. Il ajoutait, toutefois, que plusieurs navires plutôt démodés sont d'une utilité, et que les compagnies qui en sont propriétaires pourraient s'en débarrasser sans le moindre inconvénient.

TRANSPORT DU CHARBON Le transport du charbon dans la région des Grands Lacs au cours de la dernière saison a été de 29,646,724 tonnes, dont 24,177,483 tonnes, à destination des ports américains (81.53 pour cent); et 5,475,241 tonnes à destination des ports canadiens (18.47 pour cent). En 1922, la quantité de charbon ainsi exportée aux États-Unis avait été seulement de 14,826,254 tonnes (80.05 pour cent), contre 3,635,888 tonnes dans les ports canadiens.

TONNAGE MONDIAL M. William Henderson, gérant de la ligne Anchor-Donaldson, dans un récent article concernant les activités maritimes du monde entier, déclarait que le tonnage global aujourd'hui est plus élevé de 25 pour cent qu'en 1914. Il ajoutait, toutefois, que plusieurs navires plutôt démodés sont d'une utilité, et que les compagnies qui en sont propriétaires pourraient s'en débarrasser sans le moindre inconvénient.

TONNAGE MONDIAL M. William Henderson, gérant de la ligne Anchor-Donaldson, dans un récent article concernant les activités maritimes du monde entier, déclarait que le tonnage global aujourd'hui est plus élevé de 25 pour cent qu'en 1914. Il ajoutait, toutefois, que plusieurs navires plutôt démodés sont d'une utilité, et que les compagnies qui en sont propriétaires pourraient s'en débarrasser sans le moindre inconvénient.

CA ENDRIER

DEMAIN: vendredi 25 janvier 1924. Conversion de Saint-Paul. Lever du soleil, 7 h. 25. Coucher du soleil, 4 h. 16.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENT ET NEIGE. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 9. Même date l'an dernier, 20.

LES RELATIONS ANGLO-RUSSES

On compte que M. MacDonald fera prochainement des démarches touchant la reconnaissance du gouvernement soviétique — M. O'Grady serait déjà désigné comme ambassadeur à Moscou — La Russie et l'Allemagne dans la Société des nations.

Londres, 24 (S.P.A.) — Les gens qui aiment à suivre le cours de la politique internationale vont surveiller avec intérêt l'orientation de la politique extérieure anglaise sous l'administration MacDonald, d'autant plus que plusieurs problèmes compliqués attendent leur solution.

On se rappelle que tout dernièrement, M. MacDonald a vertement blâmé ceux qui s'opposent à la reconnaissance complète de la Russie soviétique, aussi s'attend-on que le nouveau gouvernement va prendre une initiative prochainement sous ce rapport et on dit officieusement que le député James O'Grady, qui occupe un des sièges parlementaires à la Chambre des communes, s'est mis au courant des affaires russes.

Il a fait un voyage officiel à Moscou en 1917 et un autre en 1922 lors du mouvement inauguré par les syndicalistes pour secourir les victimes de la famine. On sait parfaitement quel intérêt le nouveau premier ministre porte à la Société des nations. Selon le correspondant diplomatique du "Daily Telegraph", M. MacDonald veut agrandir la section du ministère des affaires étrangères qui s'occupe de la Société afin de l'utiliser au suprême degré comme instrument de pacification universelle.

La question du numéraire allemand

Paris, 24 (S.P.A.) — Les experts qui scrutent l'état financier et économique de l'Allemagne continuent aujourd'hui à préparer l'enquête qu'ils iront tenir à Berlin où ils doivent se rendre lundi par convoi spécial. Le problème est que les membres du comité forment, avec leurs experts, leurs secrétaires et leurs sténographes, un groupe de plus de cent personnes.

Owen-D. Young a présidé ce matin la séance du premier comité qui a encore étudié la question du numéraire allemand. Le général Charles-G. Dawes et plusieurs autres délégués étaient absents parce que les sujets à débattre concernaient principalement les membres de la sous-commission de la monnaie.

M. Poincaré a reçu cet avant-midi le Dr Schacht, président de la Reichsbank, avec qui il a conversé longuement sur les problèmes financiers de l'Allemagne et sur les travaux des comités d'expertise.

Conférence à Notre-Dame-de-Grâce

Dimanche soir, dans l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à sept heures et demie, le R. P. Henri Martin, O.P., donnera une conférence sous les auspices de la conférence Saint-Vincent-de-Paul de Notre-Dame-de-Grâce, avec le concours de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce. Il traitera ce sujet: "Ozanam est-il un saint?"

Le président général des S. eités St-Vincent-de-Paul de Montréal, M. Julien, sera présent, de même que de nombreux délégués des diverses conférences montréalaises.

Le bourgmestre refuse

LE SEPARATISME ET LES PALATINS.

Berlin, 24 (S.P.A.) — Un télégramme de Bergzabern, Palatinat bavarois, dit que le bourgmestre de cette localité a été sommé par un capitaine de l'armée française d'apposer sa signature au bas d'une déclaration disant que les renseignements fournis par les membres du clergé, les manufacturiers et les ouvriers au consul anglais de Munich sur l'attitude de la population envers le mouvement séparatiste ne concordent point avec les faits.

Le consul Robert Clive a fait une enquête dernièrement sur la situation existante au Palatinat et il en a conclu que la grande majorité du peuple s'oppose au soi-disant gouvernement autonome. M. Clive a pris la déposition de plusieurs témoins de citoyens.

Le message déclare que le bourgmestre de Bergzabern a refusé de se rendre à la demande de l'officier français.

Les médecins et les infirmières

LE DR BOUCHER DONNE DES EXPLICATIONS SUR L'INSPECTION MEDICALE DES ECOLES — ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS DE CHAQUE INSPECTEUR

Le directeur du service municipal d'hygiène nous a fourni, ce matin, des renseignements sur l'inspection médicale des écoles; il a expliqué le fonctionnement de ce service qui occupe un médecin en chef et dix-sept médecins-inspecteurs, une infirmière en chef et trente-cinq infirmières.

La distribution du travail, nous a dit le Dr Boucher, est faite par districts, et le personnel attaché à chacun d'eux doit, dans son travail régulier, suivre les prescriptions d'une feuille de route afin de se trouver dans une école désignée à jour et à heure fixes; ceci permet à l'administration du service d'hygiène de communiquer facilement avec lui en aucun temps, et aux directeurs des écoles de lui référer les enfants qui ont besoin d'un examen spécial.

Le personnel a la charge: 10 d'inspecter 254 écoles; 20 de surveiller 120,000 écoliers; 30 de maintenir 5 cliniques maternelles et 14 consultations pour nourrissons. En été le nombre des consultations, y compris les garderies dans les parcs, est porté à 22; et 40 d'inspecter les pensions pour enfants et maternités privées.

Les médecins, engagés à l'année, au nombre de dix, exécutent le travail suivant: Inspection en moyenne de 20 écoles chacun; inspection en moyenne de 8,943 écoliers chacun; une ou deux consultations pour nourrissons ou une clinique maternelle. Le travail se fait dans les écoles de 9 à 3:30 à 5 heures l'après-midi.

Les sept autres médecins de districts, engagés à temps variable, visitent en moyenne onze écoles et 6,003 écoliers en moyenne. De plus, vingt infirmières font, chacune, l'inspection en moyenne de neuf écoles, et vont à l'inspection, chacune, et 4,585. Les 11 autres font l'inspection de plus de 6 écoles chacune, et examinent, chacune, environ 2,905 écoliers. Celles-ci, en plus, font du service dans les consultations pour nourrissons et les cliniques maternelles.

Une infirmière fait l'inspection mensuelle de 65 maisons de pension pour enfants et de 8 maternités privées.

Le médecin en chef voit à l'exécution des ordres du surintendant. Il visite toutes les écoles et se rend compte de la qualité et de l'uniformité du travail, et il contrôle en même temps la ponctualité des fonctionnaires. Il dirige sur place les inspections spéciales qui peuvent être nécessaires par la menace d'une épidémie, et lorsqu'un médecin-inspecteur est absent par maladie, il exerce une surveillance générale sur les écoles de son district.

Il prend note des observations faites par le personnel enseignant. Il fait rapport au surintendant toutes les semaines et plus souvent s'il existe des problèmes spéciaux. Le médecin-inspecteur, à l'école, contrôle la vaccination et les maladies contagieuses; il examine tous les cas spéciaux qui lui ont été référés par les instituteurs ou les infirmières. Il fait un examen complet d'environ 50 pour cent de tous les élèves de son district pour rechercher les maladies ou défauts physiques dont ils peuvent être affectés. Les écoliers subissent ainsi 4 examens complets au cours de leur stage scolaire. Le médecin inspecte les locaux et le mobilier scolaire; il fait de courtes conférences hygiéniques au personnel enseignant et aux élèves.

Le travail des infirmières consiste, à l'école, en ceci: assister le médecin dans ses examens; faire les écritures, tenir des fiches, rédaction des avis, etc.; faire des pansements pour maladies de peau légère; contrôler les conditions de propreté des élèves; faire sous la direction du médecin certains examens préliminaires de la peau, de la vision, de l'audition et de la dentition.

L'infirmière fait des visites au domicile des écoliers; pour contrôler le motif des absences et rechercher les maladies contagieuses; pour donner des instructions sur la manière d'exécuter un traitement prescrit; pour insister sur la nécessité de faire traiter sans délais certaines déficiences.

Au domicile des nourrissons l'infirmière enseigne comment préparer et conserver la nourriture du bébé et les soins qu'il requiert, elle insiste en même temps sur l'importance de suivre assidûment les consultations.

Succursale de la banque Provinciale

Saint-Hyacinthe, 23. (D.N.C.) — C'est une chose officielle que la Banque Provinciale du Canada ouvrira prochainement une succursale à Saint-Hyacinthe. M. J.-A. Turcot, secrétaire du bureau de Montréal, était à Saint-Hyacinthe mercredi à ce sujet. Il a commencé le premier travail d'organisation. M. Turcot a déclaré ici que c'était l'intention de la Banque Provinciale d'ouvrir des succursales, à très brève échéance, dans les centres suivants: Saint-Hyacinthe, Nicolet, Joliette, Mont-Laurier, Saint-Jérôme et Shawinigan.

Procès pour meurtre

Alfred Dagenais a été condamné hier après-midi à subir son procès pour le meurtre de Mme Arthur Beraeron en février 1922.

LES IMPOTS SONT TROP LOURDS

ON DISCUTE DES MOYENS DE LES ABASSAÏR À L'ASSEMBLEE GENERALE DES MANUFACTURIERS

Hamilton, 24 (S. P. C.). — On a parlé des hautes taxes actuelles et des moyens de les abaisser, du tarif, de ses causes et de ses effets, aujourd'hui, à l'assemblée générale convoquée spécialement par l'Association des manufacturiers canadiens et qui s'est ouverte ici ce matin. On comptait environ trois cents délégués, parmi lesquels des représentants de l'Ouest canadien, de la province de Québec et des Provinces Maritimes. Cet après-midi, le conseil exécutif de l'association tenait une séance.

Après le dîner, C. Howard Smith, de Montréal, président de l'association, a dit que les présentes taxes rendent hésitants. Il attribue tout le malaise surtout à l'insuffisance de la population. "Les impôts sont trop lourds pour le contribuable", déclara-t-il. "Notre pays, avec ses organisations fédérales, provinciales et municipales pourrait contenir et faire vivre 50 millions d'habitants, au lieu de neuf millions."

Nous possédons assez de chemins de fer pour accommoder une population double ou triple de ce qu'elle est actuellement. Grâce à notre régime de manufactures, de banques, et à nos marchands, on pourrait subvenir aux besoins de plusieurs millions d'autres personnes, à peu de frais supplémentaires. Nos taxes ne sont élevées qu'en proportion de notre population. Si celle-ci doublait ou triplait dans quelques années, nous n'aurions plus à nous plaindre de la lourdeur des impôts. Dans les conditions présentes, nous souffrons parce que les affaires ne peuvent résister à la taxe intérieure existante. C'est devenu intolérable et il faut diminuer ces taxes."

M. Smith a suggéré des modifications touchant l'immigration et le tarif comme remède à la situation créée par les fortes taxes. Il faut procéder scientifiquement en réglementant les tarifs, dit-il, les élever ou les abaisser suivant les besoins des industries, il faut aussi des émigrants convenables avant d'entrevoir au Canada une réduction du barème des taxes.

Le conseil exécutif étudie en ce moment des propositions à soumettre au gouvernement fédéral et basées sur les remarques du président.

La mission de l'ancien lieutenant-gouverneur

Le testament de feu M. L.-P. Brodeur vient d'être déposé au greffe des tutelles. M. Brodeur nomme la Société d'administration générale son exécutif testamentaire.

L'une des clauses du testament révèle l'un des traits du caractère de l'ancien lieutenant-gouverneur, il y a spécifier, car il a pris soin d'y avoir constamment en ses fils d'intérêt public.

Le merger du papier

New-York, 24. — Le Wall Street Journal dit que l'International Paper Co. ne sera pas partie au merger des fabriques de papier à journal de la vallée du Saint-Maurice dont il est actuellement question.

Les rapports qui circulent à Montréal au sujet du merger des compagnies Laurentide, Belgo-Canadienne, St-Maurice Paper et St-Lawrence Paper n'ont pu être confirmés à New-York. Des banquiers qui sont au courant des affaires canadiennes admettent qu'il est question d'un merger mais aucun d'eux ne veut dire à quel point en sont actuellement les négociations.

Un fonctionnaire de l'Union Bag and Paper Corporation qui contrôle la St-Maurice Paper est actuellement à Montréal. On n'a pu obtenir aucune information quant à la fusion aux bureaux de l'Union Bag.

Partisans du projet de canalisation

Ottawa, 24. (S.P.C.) — A la séance du congrès de l'Institut des ingénieurs du Canada ce matin, D. W. McLachlan, ingénieur du département des chemins de fer et canaux, a exposé les principales caractéristiques du projet de canalisation du fleuve Saint-Laurent. Il a prétendu que la réalisation de ce projet ferait épargner de 50 cents à \$2.50 sur le transport d'une tonne de marchandises ou de \$1.15 à 7 cents par bousseau de b.é.

Les étaux de boucher

Les amendements projetés au règlement des marchés ne tendent en rien à limiter le nombre des étaux de bouchers ni les marchés publics de viande. Il s'agit tout simplement de prohiber la vente de la viande dans les rues ou dans tout autre endroit ailleurs que dans les établissements reconnus pour ce faire par la ville.

Procédés de mufles

Ferrier Fréchette, 17 ans, 5, avenue Green, a eu le crâne fracturé par un morceau de glace, comme il passait au coin des rues Laguchetière et Gadioux. Des gens nettoyaient la toiture et n'avaient pas vu la chute. Fréchette souffre aussi de contusions aux bras.

Le temps

Toronto, 24. — Température probable dans la région de Montréal: Beau, plus doux. Demain, forts vents de l'est, neige.

L'INTERESSEE S'EXPLIQUERA

EMISSION D'UN BREF D'HABEAS CORPUS A PROPOS DE LA DETENTION D'UNE DAME LEGAULT. — RECLAMATIONS

Le juge Bruneau a accordé ce matin, en Cour de pratique, l'émission d'un bref d'habeas corpus demandé par Arthur Légaré contre les Dames Religieuses de Notre-Dame de la charité du Bon Pasteur. Il prétend que Mme Alexina Legault, épouse de J. Pelchat, est illégalement détenue par les défenderesses.

Le juge a fixé la discussion à demain après-midi, à 2 heures alors que Mme Legault sera amenée en Cour.

PROPRIETE RECLAMEE

Le juge P. Demers a entendu une cause de Jenny Dreyfus contre S.-V. Mulheim. La demanderesse prétend qu'elle avait confié une somme de \$1,400 à Mulheim pour lui acheter une propriété, Mulheim a acheté la propriété mais l'a gardée pour lui. Elle la réclame.

RECLAMATIONS

Le juge Martineau a entendu une cause de H. Denis contre la Montreal Tramways Company. La femme de Denis s'est cassé une jambe le 24 août 1919 en descendant d'un tram au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Il réclame la somme de \$373.

La défenderesse rétorque que l'accident n'est pas dû au tramway mais à l'état de la rue et que, en conséquence, elle n'a rien à y voir. Le juge Lane a entendu la cause de Helen Campbell contre V. McBride. Tous deux étaient allés faire un tour d'auto, le 13 juillet 1922. L'auto a culbuté et Mme Campbell a été grièvement blessée. Elle réclame \$5,000 du défendeur. Ce dernier rétorque que Mme Campbell est montée en auto de sa propre volonté et qu'elle était censée partager la bonne ou mauvaise fortune de son compagnon de route.

Le juge Binnet a condamné la ville de Montréal à payer à Onil Brodeur une somme de \$800 pour dommages infligés à son auto par une balayeuse de la ville.

Bon traité, mais une clause est vague

Londres, 24 (S. P. A.). — Le Times fait des commentaires élogieux du traité signé hier entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au commerce des spiritueux, mais il déplore la vague de la phraseologie d'une clause. Il est dit en effet que les Etats-Unis pourront effectuer des perquisitions sur les navires britanniques à une distance d'une heure de navigation des côtes américaines. Le journal craint que des malentendus ne surgissent sur ce point. Il ne dit pas qu'il y aura abus du droit de recherches, mais il faut remarquer que les agents des Etats-Unis sont remarquables par leur excès de zèle.

Mort de M. Normandeau

M. J.-A.-Edouard Normandeau, avocat, est décédé ce matin, à deux heures, après une maladie de cinq jours. Il avait perdu sa belle-mère il y a quinze jours et sa femme, jeudi dernier. Il laisse deux fils, enfants de neuf ans et onze ans.

La grève se continue

Londres, 24 (S.P.A.) — Le projet d'une conférence entre les grévistes des chemins de fer et les employés de locomotives pour discuter les causes de la grève des mécaniciens et des chauffeurs est à l'eau. J. Bromley, secrétaire du syndicat international, a annoncé cet après-midi qu'il regrette que la grève doive se continuer.

Mort d'une octogénaire

Saint-Hyacinthe, 23 (D.N.C.) — Mardi soir, est décédée à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 82 ans, Mlle Sophronie Berthiaume.

M. Meighen à Québec

Ottawa, 24 (S.P.C.) — M. Arthur Meighen, chef des conservateurs, va passer les journées de mardi et mercredi prochains dans la ville de Québec. Mme Meighen l'accompagnera et plusieurs réceptions seront données en leur honneur. Tous deux prendront visite au cardinal Bégin et au lieutenant-gouverneur Perceux.

Pourvu que la France consente

Ottawa, 24. (S.P.C.) — Le Canada ne s'objectera pas à ce que l'on invite l'Allemagne à se faire représenter à la conférence internationale sur l'énergie électrique qui aura lieu à Londres au mois de juillet, l'été prochain, pourvu que la délégation de la France y consente. C'est ce qui a ressorti hier à l'assemblée du comité canadien qui s'occupe des préparatifs de la participation du Canada à cette conférence. Le comité britannique avait demandé l'avis du comité canadien à ce sujet.

On a aussi décidé que la délégation canadienne s'embarquerait sur l'Empress of France", à Québec, le 18 juin. Les délégués américains, au nombre de trois cents, avaient invité les Canadiens à faire le voyage par Boston sur un vaisseau des Etats-Unis. Cette offre n'a pas été acceptée.

VILLE CAPTUREE; VILLE REPRISE

TAMPICO, 24 (S. P. A.). — Les troupes fédérales qui pourchassaient les révolutionnaires hors du district pétrolière se sont emparés de la ville d'Ozulama, région de Huasteca.

Hier, les Insurgés ont pris possession de Linares, place située entre Monterey et Ciudad Victoria, mais une colonne de soldats réguliers partie de Monterey reprit la ville. Cinquante révolutionnaires environ perdirent la vie pendant cet engagement.

INTERDICTION DES MESSAGES CHIFFRES

PARIS, 24 (S. P. A.). — Poursuivant sa campagne contre les spéculateurs du change, le gouvernement a décrété que, jusqu'à nouvel avis, tous les télégrammes chiffrés relatifs aux affaires de Bourse devront être traduits en langage compréhensible.

Le gouvernement ne veut pas recourir aux emprunts pour combler le déficit ferroviaire annuel, les taux du déplacement des voyageurs et du transport des marchandises sur les chemins de fer vont être haussés tout prochainement. Les nouveaux tarifs ne produiront cependant pas de recettes suffisantes pour éliminer le déficit, aussi les administrateurs des chemins de fer devront-ils pratiquer toutes les économies possibles.

PROGRES DE L'INDUSTRIE AMERICAINE

Le rendement des mines et des fabriques des Etats-Unis est deux fois et un tiers plus considérable qu'il y a vingt ans.

Chicago, 24 (S. P. A.). — Les manufactures et les mines des Etats-Unis produisent maintenant deux fois et un tiers plus qu'il y a vingt ans, selon les données du premier rapport du conseil des recherches de l'Institut national du transport rendu public hier. Malgré le raccourcissement des heures de travail, le pays possède 60 pour cent plus de produits manufacturés qu'en 1900 par personne, dit le rapport. Ce rapport a été préparé par Edgar E. Clark, président du conseil et ancien président de la commission de commerce interétats.

L'utilisation d'un plus riche capital et le recours aux méthodes plus efficaces ont permis aux agriculteurs d'augmenter leur production dans une proportion de 38 pour cent tout en accroissant de 5 pour cent le nombre des employés de ferme. La nation américaine s'est ainsi alimentée et a exporté un surplus de ses denrées. Grâce à cette surproduction agricole, les travailleurs ont été plus libres pour se consacrer à l'industrie. Leur nombre a doublé, tandis que les ouvriers des mines augmentaient dans une proportion de 70 pour cent. Avec un nouveau capital de \$40,000,000 versé à l'ancien capital de \$11,000,000 de 1899, ces deux industries ont eu un rendement 230 pour cent plus élevé qu'en 1900.

Le transport s'est intensifié plus qu'à jamais. L'augmentation moyenne de la distance par tonne a été de 25 pour cent. Les recettes ont presque triplé. Ce service de transport a été procuré avec à peine deux fois le nombre d'ouvriers du début du siècle présent et grâce à l'addition de \$9,575,000,000 au capital de \$10,263,000,000 déjà engagé dans cette industrie en 1900.

UNE DESAPPROBATION MUETTE

L'opposition ne prononcerait aucun discours sur la troisième lecture du bill de la fusion des banques et se contenterait de voter en bloc contre son adoption

Québec, 24 (D.N.R.) — La plus grosse mesure de la session provinciale actuelle (celle de la fusion des banques) franchira sa dernière étape, cet après-midi, à la Chambre basse. Nous croyons savoir que l'opposition ne prononcera aucun discours sur la troisième lecture du bill, mais qu'elle se contentera de voter en bloc contre son adoption. Le débat sur le budget, interrompu mardi, reprendra cet après-midi, après l'adoption du bill des banques. C'est M. P.-A. Lafleur, de Verdun, qui a la parole.

PRESIDENTS DE COMITES

Québec, 24 (D.N.R.) — Le Conseil législatif, à sa séance de ce matin, a adopté les rapports de ses divers comités permanents, concernant l'élection de leurs présidents respectifs. Ces présidents sont les suivants: bills privés, A. Turgeon; contingents, N. Garneau; chemins de fer, M. Bryson; législation, H. Champagne; règlements, le Dr Choquette; salle de lecture, J.-E. Roberge.

Après avoir reçu un certain nombre de bills de l'Assemblée et avoir voté la première et la seconde lecture de certains d'entre eux, le Conseil s'est ajourné à mercredi prochain, à quatre heures.

LA CHARTRE DU CREDIT NATIONAL

Québec, 24. — Le comité des bills publiés a adopté ce matin une seule loi, celle qui octroie une charte au crédit national, sans amendement.

Cérémonie de vêtue

St-Hyacinthe, 23. (D.N.C.) — Une prise d'habit a eu lieu hier dans la chapelle de la maison-mère des BR. SS. de la Présentation de Marie de cette ville. La cérémonie fut présidée par M. le chanoine L.-A. Sénécal, curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés J.-B. Nadeau, aumônier de l'institution et Donat Richard, du séminaire de Sherbrooke. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Georges-Edouard Brousseau, du séminaire de cette ville.

Décès

NORMANDEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1924, à l'âge de 20 ans et 7 mois, est décédé J.-E.-H. Normandeau. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira à 7 h. 15 pour se rendre à l'église de Ville-Marie où le service sera célébré. Départ pour l'Assomption lieu de l'inhumation à 9 h. 15, gare Moreau.

LE CONGRES DE LA CHAUSSURE

LA NECESSITE D'UN PATRIOTISME CANADIEN

Discours anglais et français de M. Bourassa — Le rôle primordial de la famille et quelques considérations d'ordre économique et moral sur ce fait — L'article solide avant l'article de luxe — M. L.-P. Deslongchamps dit pourquoi l'industrie de la chaussure a souffert — Discours de M. Lapointe.

M. Henri Bourassa a été l'hôte d'honneur, hier après-midi, au dîner-causerie de l'Association des Manufacturiers de chaussures. Les congressistes ont paru fort intéressés par les observations de l'orateur qui, par delà les simples questions de protection et de libre-échange, s'est efforcé de marquer les sources malfaisantes des difficultés qui nous assaillent et de montrer les remèdes qu'appellent ces difficultés.

L'orateur a rarement rencontré un public aussi attentif que cet auditoire mixte, devant lequel il a dû parler en français et en anglais. M. Bourassa a été très acclamé et M. F.-S. Scott, manufacturier ontarien, déclara en le remerciant au nom de l'assemblée, que la province d'Ontario l'applaudirait avec autant de chaleur s'il allait dans une conférence lui tenir le même langage.

M. L.-P. Deslongchamps, président de l'Association, a présenté l'orateur. Comme M. Howard-C. Blachford, président du dîner-causerie lui en avait confié la tâche, M. Deslongchamps a déclaré avec humour qu'il voyait là une excellente recette pour l'avenir, quand il lui faudra souhaiter la bienvenue à des orateurs.

M. Bourassa se leva au milieu de bruyantes acclamations. M. Deslongchamps cherchait à vous expliquer tout à l'heure, dit-il, pourquoi je suis devant vous et quel titre il a publié le motif très piquant. C'est que je suis grand consommateur de chaussures. L'orateur a chez lui sept enfants en pleine croissance qui ont une effroyable dépense. Ce n'est un secret pour personne que les enfants en pleine croissance brisent le plus facilement du monde leurs chaussures. Je demande donc, continue-t-il au milieu des éclats de rire, au nom des quatre-vingt pieds de mes enfants, que vous nous fabriquiez de bonnes bottes faites de bon cuir, cousues avec de bon fil, et dont la semelle ne recède pas de deux couches de papier. Je demande aussi que les fabricants qui fabriquent, disent-ils, avec une marge de profit ruineuse, veuillent bien s'entendre avec les marchands-détailants qui nous revendent la chaussure à des prix prohibés.

Il faut que l'industrie puisse équilibrer son coût de fabrication et de distribution de façon à ce que le producteur, le distributeur et le consommateur en portent un poids égal.

L'ALANCE DES CANADIENS FRANÇAIS. L'industrie de la chaussure au Canada est un des domaines de l'activité économique où les Canadiens français ont conquis une place prépondérante. C'est là un véritable succès d'orgueil pour nous, mais qui doit inciter les manufacturiers à maintenir et à propager les principes fondamentaux de la saine industrie. Les fabricants de chaussures doivent s'efforcer d'accomplir dans leur domaine l'œuvre de perfectionnement qu'ont réalisée les Français pour leur industrie. C'est grâce à cette politique que l'industrie française a acquis le monopole entier de la réputation d'impeccabilité qui lui a assuré pendant si longtemps une prépondérance marquée.

Il faut évidemment chercher à maintenir l'industrie de la chaussure profitable. Elle fait vivre une classe de travailleurs qui n'apportent que des profits à la communauté, mais tout cela sera inutile si on ne tend pas à améliorer sans cesse le produit vendu et à l'améliorer sans cesse. L'industriel et le marchand détaillant ont la lourde responsabilité d'avoir développé par des réclames insensées, le goût morbide et absurde de l'objet de luxe au détriment du solide. Que les fabricants de chaussures fabriquent donc avant tout d'excellentes chaussures, commodément aux pieds et qui ne fassent pas naître une fièvre au cœur, qui ne fassent pas plus mentir le principe géométrique que le contenant est plus grand que le contenu. En somme, ils doivent s'imposer la tâche de refaire le bon sens en cette matière.

POUR LES ANGLO-CANADIENS. M. Bourassa, après ces quelques conseils agréables de remarques piquantes, s'adresse aux auditeurs de langue anglaise. Il note d'abord avec plaisir que pour bon nombre d'entre eux, ce n'est pas une bête à réviser quand ce n'est pas une bête à féroce. Pour nombre de ses compatriotes, il est tout simplement une bête tout court. A tout événement, chacun sait à quelle enseigne il loge et qu'il est très aisé de le retrouver. Il ne tient pas à refaire sa réputation fort entamée, paraît-il, du moins à ce que prétendent de graves penseurs qui proclament que M. Henri Bourassa jette du crédit sur sa race. En tout cas, si présente au milieu de manufacturiers de chaussures peut paraître à bon droit bizarre pour nos amis les Anglais et il est à présumer que la bonne ville de Toronto répudiera M. Blachford pour s'être assis à la même table que l'infidèle qui avait cassé la croûte avec lui. M. Bourassa rappelle qu'il a pour excuse le fait d'avoir sept enfants qui utilisent libéralement leurs chaussures. D'où son intérêt évident à s'occuper de l'industrie de la chaussure.

On reconnaît, dit M. Bourassa, que l'esprit social dans la province de Québec est de beaucoup plus stable et plus rassurant qu'ailleurs, et qu'il attire ainsi le capital étranger. A cela il y a plusieurs causes. LA VALEUR DES FAMILLES NOMBREUSES. La première est la famille nombreuse. Ce détail intéressera sûrement les fabricants de chaussures qui tous savent que les enfants bri-

sent plus de chaussures que les grandes personnes.

Il peut aussi expliquer pourquoi les Canadiens français ont une influence prépondérante dans cette industrie, surtout si l'on songe que la classique et légendaire famille américaine qui tend malheureusement à se généraliser, comporte simplement Monsieur, Madame et tout court. On conçoit alors que la famille canadienne-française intéressée davantage le manufacturier de l'industrie. Il est vrai qu'à la suite des progrès accomplis vers l'humanitarisme canin, il n'est pas impossible que les toutous ne portent à la fin de fines bottes, mais présentement nous ne sommes pas encore à cette époque fortunée et il faut hélas! compter avec les filles et les garçons comme élément essentiel de consommation.

Que les grosses familles soient un facteur important pour la conservation de l'ordre social, le père de famille ne doit pas le laisser échapper. Le père de famille nombreuse craint plus que l'homme sans famille, les changements qui peuvent apporter et apportent le plus souvent des souffrances pour ceux qu'il aime. D'instinct il est conservateur, attaché au passé et redoutant toujours l'avenir avec son imprévu. Il préfère le développement méthodique des événements à de brusques solutions. Le père de famille n'aime pas la guerre et n'y consent que forcé par la nécessité. Il n'aime pas non plus le bouleversement de l'industrie qui peut amener la famine pour les siens. La famille est en somme pour l'homme le régulateur de ses instincts d'adventure et de ses illusions.

Ainsi il n'était nullement surprenant que la province de Québec ne mordit pas avec tout l'appétit que certains eussent désiré à l'appât de la grande guerre. Le père de famille, par suite de son attachement au sol et aux institutions existantes, se trouve par le fait même patriote au sens le plus précis du mot. Ce qu'il a de plus cher au monde, ce sont sa maison, sa famille, les institutions dans lesquelles il vit. Il combatta de tout ses forces toute atteinte qui sera faite et répugnera à courir la belle aventure au détriment probable des siens.

NOTRE PATRIOTISME. On en peut conclure que notre province avec ses familles nombreuses pour le Canada un patriotisme plus profond et plus vrai qu'ailleurs dans le pays. C'est pour le Canada un élément de force précieuse, et nos amis de langue anglaise devraient, avant de nous taxer de déloyauté, bien vouloir entendre nos raisons.

Présentement la marmite politique fait mijoter la protection et le libre-échange et le pays semble divisé irrémédiablement par ces intérêts absolument contraires. Et il en sera vraisemblablement ainsi tant que nous nos gens de commerce et d'industrie ne se seront pas définitivement mis en tête qu'ils sont Canadiens avant toute autre chose. Seul le patriotisme peut amener une solution à ces problèmes. Tant que les Canadiens seront anglophiles, panaméricains, etc., avant d'être Canadiens simplement, la politique intérieure ou commerciale sera toujours tiraillée en divers sens et des conflits dangereux naîtront sans cesse. L'Ouest sera prêt à oublier le pays pour augmenter ses profits et l'Est ne s'interessa qu'à soi-même, sera prêt à toutes les menées impérialistes. Seul le sentiment du patriotisme, bien vivant, actif, pourra concilier les antagonismes, combattre les influences dénigrantes étrangères et unir les énergies dans un faisceau capable de résister à toutes les violences.

Du coup, si nous savons nous pénétrer tous d'un sentiment de patriotisme agissant, nous nous serons délivrés du servilisme et du plagiat politique. Au lieu d'étudier les problèmes à la lumière des besoins du pays, nous allons chercher des exemples chez nos voisins ou en Angleterre. Nous avons d'ailleurs des exemples illustres à suivre. N'est-ce pas John Macdonald qui déclara à l'occasion d'une législation commerciale: "Tant pis pour l'Angleterre." à ceux qui se plaignaient de la situation faite à cette dernière. Nos impérialistes devraient profiter de la leçon que nous donnent les Anglais eux-mêmes. Avant tout ils pensent à eux. Ils organisent tout suivant leurs intérêts. Plus clairvoyants que les autres impérialistes, ils ont cependant l'adresse de laisser à chacune des nombreuses communautés qui leur sont soumises, une large liberté. Il y a là une double leçon dont les Canadiens devraient profiter.

TARIF ET PATRIOTISME

Que l'on ne dise pas que la question de tarif n'est rebelle que de force à celle du patriotisme. Elle n'en peut être dissociée, car la conception du patriotisme est mêlée à toutes les conditions de notre vie politique. Il faut donc avant tout un esprit de patriotisme, non pas d'un patriotisme sonore de discours, mais d'un patriotisme qui s'affirme principalement aux heures d'énergie et de sacrifices.

Nos amis les Anglo-Canadiens objectent que tous nous pouvons être réunis dans l'amour de l'Empire britannique. Comment espérent-ils que jamais les collectivités canadiennes d'origine ukrainienne, roumaine, polonaise, autrichienne, allemande, hongroise, puissent abandonner de l'intérêt pour les intrigues anglaises dans l'Inde? Il est absurde de rêver une homogénéité de sens patriotique pour l'Empire, au Canada. Il n'y a qu'une ressource, le patriotisme canadien, l'amour pour le Canada des Canadiens.

Développer pareil sentiment d'alignement envers un pays d'origine serait engager les Canadiens d'o-

rigine française à s'orienter vers la France, il y aurait là une dualité absurde, mais logique si l'on admet l'alignement envers un pays d'origine. D'aucuns, duant la guerre, ont échauffés la certitude que dans la suite des siècles la France et l'Angleterre seraient unies et qu'ainsi serait réglée la difficulté. M. Bourassa s'est fait littérairement lapider durant la guerre pour en avoir souligné l'invraisemblance. Depuis les événements se sont chargés de lui donner raison. Aujourd'hui M. Bourassa défend la politique de la grande-bretagne, lui que l'on a appelé le membre de tout ce qui tenait au passé. En réalité, il juge comme dans le passé, d'abord parce qu'il lui paraît juste, ensuite parce qu'il lui semble conforme aux intérêts de son pays, de sa seule patrie, le Canada.

Que chacun, en ces matières, se souvienne d'abord, de son titre de Canadien, ne doit pas y avoir d'assentiment, mais un seul pays pour nous tous, qui est le Canada. Suivons l'exemple des Anglais qui cherchent le bien de leurs pays et qui ne nous donneraient pas un penny s'il blessait l'un de leurs intérêts.

Le deuxième congrès annuel du commerce canadien de la chaussure, inauguré mardi matin, s'est terminé hier soir par le discours de P. Shattford, Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P. Shattford; Joseph Daoust, président de la Chambre de commerce; A.O. Dawson, représentant le "Board of Trade"; l'échevin Gabias, représentant le maire de Montréal; le maire Samson, de Québec, ainsi que plusieurs représentants de l'industrie de la chaussure au Canada, a présidé. Il avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Ernest Lapointe, ministre de la marine et ministre suppléant de la justice; le révérend A. P

LE DROIT SOCIAL PROFESSIONNEL

ANALYSE DU COURS DE M. L'ABBE HERBERT — LE SALAIRE FAMILIAL, LE SALAIRE FEMININ

SALAIRE FAMILIAL

Faut-il, en stricte justice, que le salaire suffise à assurer non seulement la subsistance personnelle de l'ouvrier mais encore celle de sa famille. Peut-on et doit-on réclamer en justice le salaire familial?

Les esprits sont partagés. De nombreux sociologues et certains théologiens parmi les plus avisés le soutiennent et croient même pouvoir appuyer leur sentiment sur la doctrine de l'Encyclique Humani Novit. Voici leur raisonnement. Le salaire doit être suffisant pour faire vivre l'ouvrier dans des conditions normales. Or dans les conditions normales, l'ouvrier est époux et chef de famille. Donc, le salaire doit être suffisant pour faire vivre l'ouvrier et les siens. Si fondée que paraisse cette opinion, il ne semble pas que Léon XIII ait rien dit pour la justifier. La réponse qu'il chargea le cardinal Zigliara de donner à l'archevêque de Malines, le cardinal Goossens, qui l'avait consulté, indique, au contraire, que Léon XIII ne favorisait pas le salaire familial. "Lorsqu'on observe l'égalité entre le salaire et le travail, on satisfait pleinement aux exigences de la justice commutative. Or, le travail est l'oeuvre personnelle de l'ouvrier et non de sa famille".

Il entre néanmoins dans les vues de la divine Providence que chaque famille se subvienne autant que possible à elle-même et que l'ouvrier puise dans son labeur les ressources nécessaires à l'entretien de sa femme et de ses jeunes enfants. La justice commutative réclame que le salaire réponde adéquatement au travail. Selon les vues de la divine Providence, la valeur économique du travail devrait atteindre un taux assez élevé pour assurer la subsistance honnête de l'ouvrier et des siens.

SALAIRE FEMININ

Insuffisance du salaire féminin

D'une façon générale, si l'on excepte certains métiers assez rémunérateurs, le salaire féminin est insuffisant comme en témoignent les statistiques dressées à cette fin. Le salaire féminin même à travail égal est la plupart du temps inférieur au salaire masculin. Ceci n'est pas juste. La justice exige qu'à rendement égal le salaire soit égal. Le salaire doit se mesurer non à la qualité du travailleur mais à la quantité et à la qualité du travail fourni.

Causes de l'infériorité du salaire féminin.

On en compte trois principales : a) La concurrence. Nulle part peut-être la concurrence ne pèse d'un poids plus lourd que sur le travail féminin. Cette lutte à la sous-enchère met les ouvriers à la merci des fabricants. b) Le manque de formation professionnelle. Les femmes qui connaissent à fond leur métier sont plutôt rares. Cette insuffisance de l'instruction professionnelle les empêche d'arriver aux fonctions lucratives. c) L'absence de groupements professionnels. Les femmes n'ont pas su encore se servir de cette force que donne le groupement professionnel.

Inconvénients de l'insuffisance du salaire féminin.

L'insuffisance du salaire féminin est funeste à l'ensemble de la classe laborieuse parce que la dépréciation du salaire féminin entraîne souvent un fléchissement dans les salaires masculins. Plus que cela, l'insuffisance du salaire féminin est très préjudiciable à la femme. Outre qu'elle est une source de privation et de misère, elle est souvent une invite à l'inconduite.

Moyens de relever le salaire féminin.

D'après les socialistes, l'unique moyen de relever les salaires féminins, c'est la suppression du régime actuel et son remplacement par le collectivisme. Ce moyen, loin d'améliorer la position de la femme l'aggraverait plutôt. D'après les tenants de l'école libérale l'unique moyen de relever les salaires féminins consiste dans l'exercice de la liberté la plus complète. On n'en permet pas à la femme de travailler tant qu'elle voudra. Plus elle travaillera, plus elle produira; plus elle gagnera. Cette opinion conduit plutôt à l'oppression qu'à la protection de la femme. Les sociologues catholiques en vue de relever les salaires féminins font appel à trois facteurs: la loi, l'association et la réforme des moeurs. Il appartient à l'Etat de protéger

la femme par des mesures législatives opportunes même, au besoin, de fixer un salaire féminin minimal. La femme, de son côté, doit chercher dans le groupement professionnel, à l'exemple de l'homme, un moyen de relever sa condition matérielle. Enfin, la réforme des moeurs s'impose. A l'ouvrière, il faut une formation professionnelle plus sérieuse et une connaissance plus pratique des devoirs d'une bonne ménagère. Au public, il faut lui apprendre ses devoirs et comment les remplir. En toutes choses, particulièrement dans ses achats, qu'il doit payer à un prix raisonnable et faire à une heure opportune.

Le concert de ce soir

SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE MONTREAL

C'est ce soir qu'a lieu au profit des écoles libres bilingues de l'Ontario le grand concert organisé par l'A.C.J.C. et donné par la Société Symphonique de Montréal, sous la direction de M. J.-J. Goulet et la présidence d'honneur de M. le Dr. Fréd. Pelletier. On peut juger de l'intérêt de cette soirée par le programme que voici:

- 1. Marche du Couronnement; Meyerbeer; de l'Opéra "Le Prophète". 2. Prométhée; Ouverture; Beethoven. 3. L'Esprit du Nil; Réverie; Vargas; Soliste, M. C. Beausoleil, haubois. 4. Scène hindoue; Patrouille; Hansen-Lotter. 5. Le Cygne, Saint-Saëns; Extrait du Carnaval des Animaux; Soliste, M. Jules Dubois, violoncelliste. 6. Impromptu Hongrois; Schubert. 7. L'Air de l'Infante; Massenet; Extrait du Cid; Soliste, Mlle M.-A. Asselin, Mezzo-soprano. 8. (a) Mazurka; Debüis; (b) Czardas; extraits du Ballet de Coppélia.

Billets en vente au Devoir, chez MM. Granger Frères 43 Notre-Dame ouest, Ed. Archambault, 312 Sainte-Catherine est.

L'Alliance catholique des professeurs

L'Alliance catholique des professeurs de Montréal, section des institutrices, tiendra sa réunion régulière le 26 courant, à 2 heures de l'après-midi, à l'école Jeanne-Mance, no 255 rue Demontigny est. Une causerie sera faite par Mlle Marguerite Colpron, trésorière de l'Alliance, sur le sujet suivant: "Notre rôle d'institutrices et d'éducatrices." Il y aura aussi une conférence donnée par le R. P. Trudel, dominicain, sur "l'enseignement religieux dans les classes." M. J.-David Pilon, directeur-secrétaire du district ouest, fera aussi l'appréciation des travaux. Le programme comporte aussi l'élection de deux conseillers pour le district est. La séance d'étude sera entremêlée d'un joli programme musical et littéraire.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

Mères! Libérez les intestins de l'enfant

Avec le "Sirop de figues de Californie"



L'enfant même maussade, fiévreux, bilieux, constipé ou frissonnant aime le jus de fruit du "Sirop de figues de Californie". Une cuillerée à thé du sirop ne manquera jamais de lui libérer le foie et les intestins. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de figues de Californie" qui porte imprimé sur la bouteille le mode d'emploi pour bébés et enfants de tout âge. Mère, vous devriez dire le mot "CALIFORNIE", sans quoi vous pourriez bien n'obtenir qu'une imitation du sirop de figues.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

SOMMAIRE DU COURS DE PUBLICITE

Deuxième leçon. La vieille querelle de la théorie et de la pratique, qui avait envahi déjà tant de domaines, n'a pas tardé à se porter sur le terrain de la publicité. En publicité comme ailleurs, la théorie et la pratique ne se combattent pas, elles se complètent. Il y a toujours plusieurs manières de procéder; si les meilleures finissent par se révéler à la pratique, il est souvent possible de les pressentir théoriquement si on les étudie à fond avant de les appliquer.

La publicité est une espèce de science expérimentale qui évolue chaque jour. Les expériences déjà faites sont assez nombreuses et assez concluantes pour qu'on en puisse dégager certaines directives dont les deux plus importantes s'énonceraient ainsi:

1. La publicité doit être organisée. 2. La publicité doit argumenter, en tenant compte de l'élément psychologique variable avec les différentes clientèles.

Ces directions trouvent leur application dans trois cas distincts: a) Education du public. b) Exposé d'une proposition. c) Publicité de rappel ou d'entretien.

La nature de la proposition à exposer détermine le genre et l'étendue de l'éducation à faire. Un objet nouveau exige une campagne d'éducation plus ou moins développée. Mais, si abondante que soit la matière, il faut se garder de faire des annonces trop longues. Il vaut mieux diviser son sujet en un grand nombre d'annonces courtes. Il importe de capter l'attention et d'éveiller l'intérêt. Il est de la plus grande importance que le caractère de la campagne d'éducation réponde aux préoccupations des clients possibles, et que le style soit, autant que possible, conforme à leur manière de s'exprimer. Quand il s'agit d'un article d'un genre connu, on a souvent avantage à entreprendre une campagne de publicité en vue d'accroître la renommée d'une marque.

L'exposé d'une proposition ou la description d'un article varie beaucoup. Elle exige presque toujours cependant, l'examen de quatre points principaux que l'on peut indiquer par ces mots simples et brefs: Quoi — Comment — Pourquoi — Où. Quand on a examiné successivement à ces quatre points de vue la proposition à exposer, sans jamais cesser de songer à la clientèle à conquérir, on a toutes les chances d'avoir pénétré son sujet sous tous ses aspects. Quant à la publicité de rappel, s'il s'agit d'un produit de consommation courante, une affiche frappante, conjuguée avec une annonce de journal, suffira souvent à soutenir la demande, ou à maintenir l'équilibre entre la production et la consommation. Mais il sera bon, en outre de tirer parti du temps et des circonstances, c'est-à-dire de pratiquer l'opportunisme, qui est à la base de toute publicité.

Protégez votre santé

L'effet tonique et laxatif des tablettes de BROMO QUININE conservera l'organisme en saine condition et écartera ainsi les attaques de rhumes, de grippe ou d'influenza. La boîte porte la signature de E.-W. Grove, 305, Fabriquées au Canada.

Assemblée des Voyageurs catholiques de Montréal — Séance intercirculaire

Samedi prochain, 26 janvier, le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal tiendra dans sa salle des assemblées, 1366, rue Papineau, une séance intercirculaire, à laquelle il invite les membres des cercles Maisonneuve, Ahuntsic et St-Henri. Les dames seront admises. Deux Pères jésuites, missionnaires en Chine, y donneront une causerie sur les missions de Chine avec projections lumineuses. La séance commencera à huit heures précises. Qu'on se le dise, afin que tous les voyageurs puissent y assister.

Université de Montréal

COURS PUBLIC DE LEGISLATION COMMERCIALE M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera ce soir, le 24 janvier, à 8.15 hrs, dans la salle de Droit Romain, à la Faculté de Droit de l'Université, 185 rue St-Denis, son cours public de Législation Commerciale. Il traitera des lettres de change: leur

FEMME SOUFFRANTE PENDANT DES MOIS

Faible et nerveuse. Bien portante, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Webbwood, Ont.—"J'étais dans un état très affaibli, épuisée et nerveuse, toujours fatiguée depuis mon lever jusqu'à mon coucher. Le sommeil ne me reposait pas du tout. Ma soeur me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'ai suivi son conseil. Je me suis sentie plus forte en très peu de temps, mes maux de tête cessèrent, et mon appétit revint. Je suis femme de cultivateur et obligée de faire beaucoup de choses en dehors, tel que le trayaage, le soin des volailles, et autres. Je recommande le Composé Végétal à toutes celles qui souffrent comme moi."—Mme Louis F. Elasser, Hillcrest Farm, Webbwood, Ont.

Une autre femme y trouve du soulagement.

Port Huron, Mich.—"J'ai souffert deux ans de douleurs au côté, et si je travaillais fort, j'étais nerveuse et tout aussi fatiguée le matin qu'avant de me coucher. J'étais endormie tout le jour et incapable de faire quoi que ce soit, et si nerveuse que je rongerais mes ongles. Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il m'a si bien soulagée que bientôt j'étais bien portante."—Mme Charles Bessler, 1910 Elk St., Port Huron.



Pâté de Foie Gras

Pour sandwiches délicates et appétissants

Couverts d'une légère couche de Pâté de Foie Gras de FEYRET & PINSAN

de minces tranches de pain beurré, assaisonné au goût; tranches les croûtes et coupes en triangle. Placez la boîte métallique sur la glace avant de l'ouvrir.

Assurez-vous que c'est bien le marquis FEYRET & PINSAN qu'on vous sert



Tabac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢ Papier à cigarettes avec chaque paquet



acceptation, paiement et libération, refus de paiement et protêt, et des obligations et droits des parties. L'entrée est libre.

Retraite fermée pour les cultivateurs

La retraite fermée des cultivateurs commencera à la villa Saint-Martin, le samedi soir, 2 février, et se terminera le mercredi matin

GOODWIN

LES OCCASIONS DANS LES

Soies et Tissus Lavables

Coupons de soies de fantaisie

Ce lot comprend une centaine de coupons des soies Mallison si aimées, offerts à moitié prix.

Ces coupons sont tout ce qu'il faut pour sacs à main, chapeaux, coussins, etc.

Soie pour abat-jour

Soie Habutai, 36 pouces de largeur, en vieux rose, vieux or, American Beauty, or, bleu Chine et orange brûlée. La 1.35 verge

Satin Charmeuse

Se vendant régulièrement 3.50 la verge. Couleurs: argent, acier, marine foncé, marine pâle, bleu japonais, fauve et brun doré. La verge 1.95

Tissus Lavables à .25 la verge Un spécial pour vendredi seulement

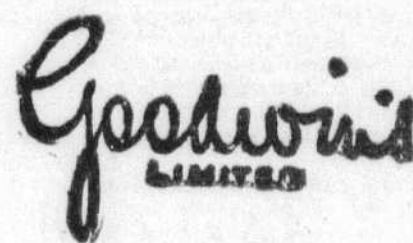
400 verges de Riverina, un beau tissu anglais au fin cordé, pour robes et barboteuses pour enfants, blouses, chemises et tabliers.

Blanc avec fines rayures bleues ou noires, blanc avec petits pois mauve, ou en les couleurs unies: mauve, rose et naturel. 27 pouces de largeur.

100 verges de crépon japonais pour pyjamas, blanc rayé de noir, rose, mauve ou vert. 27 pouces de largeur.

300 verges de tissu Bridal blanc, d'une belle qualité pour lingerie. 36 pouces de largeur.

Au deuxième.



REMARQUEZ NOS BAS PRIX

LIVRES

Volumes de 75c et \$1.00, réduits à 60c; franco 65c, 4 pour \$2.00; franco \$2.25. Volumes de 50c et 75c, réduits à 40c, franco 45c, 3 pour \$1.00, franco \$1.15.

A DES RABAIS

ALLANT JUSQU'A

50%

NOTRE VENTE ANNUELLE CONSTITUE DONC UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE GARNIR VOTRE BIBLIOTHEQUE A BON MARCHÉ

Librairie DEOM

251 EST. RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL

Martin, le samedi soir, 2 février, et se terminera le mercredi matin suivant. On est prié de s'inscrire d'avance, en s'adressant au directeur des retraites fermées, Abord-a-Mouffe, comté de Laval.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

(Suite)

L'accent de la jeune fille était très détaché. On ne savait pas si le sujet la laissait complètement froide ou si elle voulait se forcer à cette froideur.

—Il est très intelligent? poursuivait Bernadette.

—Il faut bien qu'il possède une certaine dose d'intelligence pratique, reprit Suzanne, car il a édifié lui-même sa fortune. On peut dire qu'il est parti de rien. L'usine pérorait misérablement entre les mains du père; le fils l'a relevée; en neuf ou dix ans, elle est devenue ce que nous voyons aujourd'hui.

—Le connaissez-vous? reprit Mlle

Josselin.

—Je ne lui ai jamais parlé, répondit brièvement Suzanne; il n'a jamais frayé avec mon père... Il fréquentait beaucoup les amis du gouvernement... Il use de son influence pour rendre service un peu partout...

—L'impression de la jeune fille était évidemment complexe, et Bernadette n'insista pas.

—Oh! monsieur votre père! murmura-t-elle, je l'ai aperçu l'autre jour à l'église, je ne puis vous dire combien sa physionomie m'a frappée... J'ai cru voir un saint.

Mlle Le Vallier tressaillit profondément, son visage revêtit la paleur extraordinaire que certaines émotions lui donnaient toujours. Quel-

ue chose d'invincible ouvrit ses vres, en arracha des syllabes basses, brisées:

—N'est-ce pas que vous l'avez senti loyal et noble? N'est-ce pas que sa seule vue inspire le respect?

—Oui, répondit sans hésiter la pupille de Martigue.

La fille d'Antoine Le Vallier se tut un moment, puis elle reprit, emportée elle aussi, en dehors de toutes les conventions et de tous les calculs:

—Alors, si on l'accusait, devant vous, d'une action dégradante, vous ne croiriez pas les accusateurs?

—Suzanne! s'écria Bernadette, se levant en lui serrant les mains à les briser.

—Vous ne le croiriez pas? insistait la jeune ouvrière, dont Mlle Josselin sentait battre le coeur.

—Jamais!

—Malgré tout ce qu'on pourrait vous dire?

—Sans savoir comment, elles se trouvaient dans les bras l'une de l'autre. Elles s'étreignirent comme deux soeurs, puis elles se regardèrent, confondues de ce qui se passait là, de tout ce qu'une seule parole, un seul instant avaient mis d'éternel entre leurs âmes.

bercaient le repos des morts, et, par cette journée magnifique, elles chantaient bien "le rafraichissement, la lumière et la paix". Partout, la roche affleuraient le sol, et, ca et là, en jaillissant, dressant des crétes énormes qui faisaient songer à des tumulus, Mlle Josselin, appuyée au mur de clôture, suivait des yeux les lignes brisées du port et des plages, enserrant l'eau ériblée de diamants, quand un pas cria sur le gravier de l'allée; la jeune fille se retourna, surprise, et salua d'un geste empressé, car elle reconnaissait la vieille dame qui venait à elle, drapée dans les plis de son châle noir.

Une voix bien timbrée s'éleva:

—C'est beau, n'est-ce pas, Mademoiselle? Vous allez vous enraceriner chez nous puisque vous aimez notre église et notre cimetière... C'est là qu'il faut chercher le coeur d'un pays.

En plein soleil, la jeune Méridionale détaillait mieux ce visage aux yeux noirs, au profil légèrement aquilin; cet ensemble qui portait, avec le cachet d'une ancienne race, celui d'une personnalité fortement accusée.

—M'enraciner? Je ne le crois pas,

Mademoiselle, répondit la fleur de montagne; mais il me semble qu'on rêverait volontiers de dormir ici, un jour.

—En effet, reprit Mlle de la Croix-Hougue, dont le regard, empreint d'un intérêt puissant, ne quittait pas Bernadette. Cela nous parle tant, à nous, chrétiens, ces tombeaux entourés de perspectives admirables! Vous avez prié tout à l'heure sur celui de votre grand-père, M. Bernard Josselin, que j'ai parfaitement connu.

Une exclamation émue s'échappa du coeur de l'orpheline.

—Pour cette raison, et pour bien d'autres, vous ne m'êtes pas incon nue, Mademoiselle, continua son interlocutrice, et j'aurai beaucoup à vous dire si vous acceptez de vous reposer quelques instants chez moi. Bernadette sentit au plus profond d'elle-même qu'on lui voulait du bien, et elle faillit en pleurer, la pauvre petite. La franchise et l'originalité de ce début ne pouvaient que la conquérir.

—Venez, insista Mlle de la Croix-Hougue, je demeure tout près d'ici, et il vous sera peut-être agréable d'attendre la fraîcheur pour retourner là-bas.

L'offre fut acceptée aussi spontanément qu'elle avait été faite, et, en cinq minutes, la jeune fille s'arrêtait rue Saint-Nicolas, devant la seule maison qui, dans le bourg de Barlieux, présentait du caractère. Elle était en dehors de l'alignement: une cour verdoyante, toujours ouverte, précédait la façade irrégulière et grise, percée de fenêtres à carreaux, et flanquée d'une tour carrée, étroite et haute, qui ressemblait à une loge de guet-teur.

Bernadette savait que Mlle de la Croix-Hougue, après avoir transformé en orphelinat son château du Val-de-Saire, s'était retirée ici, au milieu des pêcheurs dont elle se forçait d'améliorer le sort physique et moral.

La jeune fille, ayant franchi le seuil, eut la vision rapide d'une Normande en coiffe, et entra dans une grande pièce, moitié bibliothèque, moitié salon; la même atmosphère qu'elle avait respirée sous le toit des Le Vallier baignait ce décor ancien et sévère, ces buffets gothiques, ces sièges aux allures de stalles. En une délicate exquise de tout son être, Bernadette continuait d'écouter celle qui s'était assise devant elle et dont la mantille, le visage et les mains mettaient des pâleurs dans la pénombre.

(A suivre)

leur des retraites fermées, Abord-a-Mouffe, comté de Laval.

se terminera le mercredi matin

suivant. On est prié de s'inscrire d'avance, en s'adressant au direc-

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

teur des retraites fermées, Abord-

a-Mouffe, comté de Laval.

COMMERCE ET FINANCE

EXCELLENT RAPPORT DE LA M.L.H. & P. CONS.

UN BENEFICE NET DE \$6,201,250 OU DE 9.59 P.C. SUR SON CAPITAL-ACTIONS — DES RECETTES BRUTES DE PLUS DE SEIZE MILLIONS.

La Montreal Light, Heat & Power Consolidated vient d'adresser à ses actionnaires le rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre dernier. Il indique des résultats exceptionnellement heureux et qui dépassent probablement les prévisions mêmes des plus optimistes d'entre les actionnaires. La situation rappelle un peu celle qui existait en 1916 alors que la compagnie put payer 10 p.c. sur son capital. Le cours des actions en fut porté à 250 et cette même année chaque action fut remplacée par trois autres.

Les recettes brutes pour 1923 ont été de \$16,140,960, au lieu de \$14,431,323. Les dépenses, non compris l'impôt sur le revenu, ont été de \$7,113,960, au lieu de \$6,504,717. Toutes autres déductions faites, il reste \$6,201,250 de recettes nettes, au lieu de \$5,268,687 l'année précédente. Cette somme représente 9.59 p.c. du capital-actions, au lieu de 8.15 p.c. en 1922; de 6.54 p.c. en 1921; de 5.80 p.c. en 1920; de 5.58 p.c. en 1919 et de 5.55 p.c. en 1918. Les dividendes payés au cours de l'année se sont chiffrés à \$3,231,767, au lieu de \$2,690,397 en 1922. Après diverses déductions, il reste un surplus de \$2,195,442, sujet à l'impôt sur le revenu pour 1923.

Voici d'ailleurs, avec plus de détails, le compte de profits et pertes pour les trois dernières années:

	1923	1922	1921
Rec. brutes	\$16,140,960	\$14,431,323	\$13,289,964
Frais	7,113,960	6,504,717	6,459,933
Rec. net	9,027,000	7,926,606	6,829,031
Dépréc.	1,614,960	1,413,132	1,228,399
Impôt	7,412,040	6,513,474	5,600,632
Char. fixe	1,211,654	1,214,785	1,188,203
Div. préf.	3,231,767	2,690,397	2,680,746
Div. acc.	2,969,183	2,378,298	1,836,002
Div. p. c.	754,041	646,009	537,948
Surplus	2,215,442	1,912,229	995,633
F. pension	20,000	20,000	20,000
Surplus	2,195,442	1,912,229	975,633

* Non compris l'impôt sur le revenu.

LE CAPITAL LIQUIDE

Au point de vue de la liquidité la situation de la compagnie s'est améliorée beaucoup. Le capital liquide s'est accru de plus d'un million et demi. L'actif liquide s'est grossi de près d'un million et trois quarts, tandis que le passif courant n'a augmenté que dans une faible proportion. Voici un tableau comparatif de la situation:

	1923	1922
Actif liquide	\$12,586,590	\$10,827,203
Passif liquide	3,011,492	2,811,894
Capital liquide	9,575,098	8,015,309

LE BILAN

Voici le bilan comparatif, pour les deux dernières années, 1922 et 1923:

	1923	1922
Titres d'autres com-	861,100,105	802,005,364
ptes	9,401,894	7,776,984
Immobilisés	223,709	223,709
Placements	6,710,628	4,981,118
Effets recevables	119,400	1,372,179
Comptes	1,392,633	1,248,414
Massacris	303,850	316,287
Charbon, etc.	1,581,185	1,578,308
Encaisse	2,627,616	2,582,896
Total	883,312,181	880,833,321

PASSIF

	1923	1922
Capital	864,832,100	854,606,000
Assurances	491,856	491,856
Contingence	534,002	534,002
Dépréciation	8,310,818	7,692,497
Comptes payables	1,959,955	1,926,201
Div. acc.	1,392,633	1,248,414
Intérêts accrus	43,004	43,029
Comptes en sus-	687,760	603,238
pena	754,041	646,009
Div. créd.	4,331,811	4,696,076
Total	883,312,181	880,833,321

* Sujet à la taxe sur le revenu.

LES TAUX DE L'ELECTRICITE

Il y a quelques jours les directeurs annoncièrent une réduction de 4s. 25 à 4s. le kilowatt-heure pour l'électricité. Le tableau suivant indique les réductions successives qui ont été opérées depuis 1908:

Année	Taux par kilowatt	Taux par kilowatt
1908	12.50	12.50
1909	12.00	12.00
1910	11.50	11.50
1911	11.00	11.00
1912	10.50	10.50
1913	10.00	10.00
1914	9.50	9.50
1915	9.00	9.00
1916	8.50	8.50

CERTITUDES

—Revenu fixe de 7 1/2 %, au prix d'émission.
—Marge de sécurité — plus de 3 pour 1 en capital et de 4 pour 1 en bénéfice net.
—Le capital qui s'associe à la création de richesses en a sa part.
Renseignez-vous sur l'action privilégiée

Belgo Canadian Paper Company Limited
pour être à même de l'apprécier à son juste mérite comme valeur de placement solide et fructueuse.
RENÉ-T. LECLERC
158, rue St-Jacques
Montréal - Québec - 74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1861)

Les obligations du réseau national

L'EMISSION A ETE ADJUGEE A UN SYNDICAT CANADIEN AU PRIX DE 97.813, CE QUI FAIT UN PRIX DE REVIENT DE 5.143 P.C. POUR L'EMPRUNTEUR

Ottawa, 24 — L'émission de \$50,000,000 d'obligations, à p.c., des Chemins de fer nationaux du Canada a été adjugée hier à un syndicat canadien formé des maisons suivantes: Wood, Gundy & Co., Dominion Securities Corporation, A.E. Ames and Co., National City Co. Le prix est de 97.813 pour ces obligations payables au Canada; l'emprunt coûtera donc au gouvernement, 5.143 pour cent. Les obligations sont remboursables au bureau du receveur général à Ottawa ou aux bureaux des assistants du receveur général en différentes villes du pays. Les titres viendront à échéance en 1924.

Un autre syndicat canadien avait soumissionné au prix de 97.111. Ce syndicat était formé des maisons suivantes: René-T. Leclerc, Inc., Beaubien et Cie, la Corporation des Obligations municipales, Aemilius Jarvis and Co., R.A. Daly and Co., McLeod, Young, Wain and Co., Gairdner, Clarke and Co., Matthews and Co., Ltd., W.A. MacKenzie and Co., Ltd., Royal Securities Corporation, Nesbitt, Thomson and Co., Bell, Gougeon and Co., Green-shields and Co., la Banque Provinciale du Canada, la Banque de Toronto, la Dominion Bank, la Molsons Bank et l'Union Bank of Canada.

Un syndicat américain avait soumissionné au prix de 94.13, en fonds de New-York.

Cette émission de \$50,000,000 sera donc offerte au Canada. On dit que le prix de souscription par le public sera de 99.50 plus les intérêts, pour donner un rendement de 5.03 pour cent. Les titres seront en coupures de \$1,000 ou \$500; ils pourront être au nominatif avec coupons ou au nominatif quant au principal et à l'intérêt.

Permis de construction

Voici les principaux permis de construction qui ont été accordés hier à l'hôtel de ville:

- Rue Lafontaine, quartier Maisonneuve, trois maisons formant 9 logements, 56 x 50, à trois étages; coût, \$12,000. Propriétaires: C. Choquette et Frères, 170 Bourbonnière.
- Rue Sherbrooke, ouest, quartier Notre-Dame-de-Grâce, une maison formant 9 logements et 3 magasins, 31 x 94 1-2, à trois étages; coût, \$25,000. Propriétaire: L.-W. Chapurlat, 147 Saint-Luc.
- Avenue Maplewood, quartier Mt-Royal, deux maisons formant 18 logements, 100 x 42, à trois étages; coût, \$34,000. Propriétaire: Mme J. M. Lessard, 289 avenue Maplewood.

ÇA ET LA

Par suite de la vente de sa propriété à l'angle des rues des Inspecteurs et Lagacchière, la compagnie Ames Holden McCready rachètera probablement une bonne partie de sa dette obligataire. La vente s'est faite pour une considération d'environ \$500,000. Les charges fixes de la compagnie se trouveraient de ce fait considérablement réduites.

On mande télégraphiquement de Buffalo que les syndicats des entrepreneurs en faillite L.-R. Steel ont consenti à l'ajournement jusqu'au 30 avril de leur requête pour la liquidation. Leur ajournement a été donné devant l'arbitre James W. Parsons. Le comité de protection des actionnaires a offert de payer 20 pour cent de toutes les créances comme preuve de sa bonne foi et de verser en plus une somme de \$100,000. Le total des créances n'est pas encore établi définitivement; il pourra varier entre \$1,100,000 et \$1,500,000.

COTES HORS-LISTE

(Fournies par L.-G. Beaubien et cie, Canadian Industrial Alcohol, 70 à 29% vent)

- Dryden Paper, 5 acheteur; 6 vendeur; 15 à 22; 56 à 22 1/2 ventes.
- Laurentide Paper, 97 vendeur.
- St. Maurice Paper, 57 acheteur; 57% vendeur.
- Argonaut Gold Mines, 50 acheteur; 100 à 34 vendeur.
- Hollinger Mines 12.35 acheteur; 12.45 vendeur.
- Indian Mines, 62 acheteur; 63 vendeur; 400 à 62; 400 à 62 1/2 ventes.
- Hughes Consolidated Mining, 1.25 acheteur.

Les compensations

Pour la semaine terminée aujourd'hui les compensations de banques à Montréal indiquent une augmentation de \$10,100,564 ou de 12.13 p.c. comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Voici les chiffres pour la semaine terminée et pour les semaines correspondantes:

	1923	1922
Compensations	\$93,321,113	\$83,220,543
Augmentation	10,100,564	9,056,496

Cours du change

	1924	1923
Paris	4.22	84.36
Londres	0.447	0.463
Bruxelles	0.402	0.418
Rome	0.435	0.451
Genève	0.429	0.445
Rio de Janeiro	1.110	1.150
New-York, prime, 2 7/8 pour cent.		

LA MATINEE A LA BOURSE

LES ACTIONS SPANISH RIVER REALISENT DE FORTES AVANCES — LE SHAWININGAN AVANCE AUSSI MAIS POUR RECULER ENSUITE — GRANDE ACTIVITE

Les actions Spanish River, l'action ordinaire et l'action de préférence ont causé leur petite sensation ce matin sur le marché local. L'une et l'autre ont montées rapidement et en fermeture elles conservaient toute leur vigueur. L'action commune a réalisé un gain de trois points en passant de 102 à 105; l'action de préférence est passée de 108 3/4 hier soir à 110.

Le Shawinigan a débuté de la même façon mais il a dû par la suite céder du terrain conquis. Les premières ventes se sont faites à 128 1-2, deux points de plus qu'hier soir; d'autres se sont faites à des prix ascendants et jusqu'à 129 1-2. Une réaction s'est produite subitement à 127 3/4, ce qui laisse tout de même un gain de 1 point 1-4 comparativement à la close d'hier.

Le marché en général était très fort et actif. Le Laurentide s'est amélioré de 1 point 1-4; le Montreal Power, de 1 point 1-2. Pour ce dernier, la chose n'est pas surprenante après la publication du rapport dont on trouvera un résumé dans une autre colonne. Le Car commun a maintenu ses positions tandis que la préférence montait de 7-8 de point. Le Steel of Canada s'est avancé de 3-4 de point; le Cement, de 1-2; le Cuban Canadian Sugar de préférence, de deux points complets; le Penman, de 1 point 1-2.

Le Smelting, très fortement traité, est monté d'une faible fraction, de même que l'Abitibi et le St-Maurice. Le Howard-Smith a été la seule valeur faible, perdant 1 point 3-8.

De dix heures à midi le total des ventes a été de 15,752 actions, dont 500 Abitibi, 275 Brazilian, 350 Breweries, 125 Brompton, 450 Cuban Canadian Sugar, 100 Canadian Car, 120 Dominion Glass, 650 Laurentide, 500 St-Maurice Paper, 440 Penman, 2,054 Montreal Power, 105 Price, 509 Shawinigan, 1920 Smelting, 160 Steel, 100 Cuban Canadian Sugar communes, 1,865 Spanish de préférence, 400 préférence Atlantic Sugar, 356 Car de préférence, 3,910 Spanish River de préférence.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffroy et Cie, courtiers, 101 quest, rue D'Amoy

	Ouv.	Dern.
American Beet Sugar	108 5/8	109 1/8
American Lumber	25 1/2	25 3/4
American Locomotive	73 3/4	73 3/4
American Smelters Tobacco	24 1/2	24 1/2
American Tel. and Tel.	18 1/2	18 1/2
American Wool	38 1/2	38 1/2
Anacosta	38 1/2	38 1/2
Atchafalaya	52 1/2	52 1/2
Bethlehem Steel	34 1/2	34 1/2
Birmingham	26 1/2	26 1/2
Central	27 1/2	27 1/2
Chandler Motor	27 1/2	27 1/2
Chicago Rock Island	18 1/2	18 1/2
Clint	17 1/2	17 1/2
Corn Products	17 1/2	17 1/2
Crucciello Steel	66 1/2	66 1/2
General Motor	10 1/2	10 1/2
General Electric	25 1/2	25 1/2
Genie R.R.	27 1/2	27 1/2
Inspiration Copper	27 1/2	27 1/2
International Nickel	3 1/2	3 1/2
Keystone	20 1/2	20 1/2
Midvale Steel	30 1/2	30 1/2
New-York Central	53 1/2	53 1/2
Pan-American R.R.	18 1/2	18 1/2
Pennsylvania R.R.	44 1/2	44 1/2
Vanadium	10 1/2	10 1/2
Pierre Arrow	59 1/2	59 1/2
Reading	36 1/2	36 1/2
Republic R. and S.	64 1/2	64 1/2
Stearns	23 1/2	23 1/2
Stearns Oil Cons.	23 1/2	23 1/2
Southern Pacific	102 1/2	102 1/2
Studebaker	44 1/2	44 1/2
Texas Oil	12 1/2	12 1/2
Union Pacific	128 1/2	128 1/2
United Fruit	129 1/2	129 1/2
U.S. Industrial Alcohol	75 1/2	75 1/2
U.S. Rubber	100 1/2	100 1/2
U.S. Steel	87 1/2	87 1/2
Willis Overland	12 1/2	12 1/2
Westinghouse	63 1/2	63 1/2

Bourse de Montréal

Steel of Canada, 40 à 75% National Breweries, 35 à 95% Abitibi P. and P., 35 à 63% Toronto Ry., 60 à 81% Atlantic Glass, 100 à 39; 100 à 39% Bell Telephone, 14 à 129 Brazilian Traction, 42 à 40 1/2; 103 à 64% Brompton, 10 à 110% à 110% St. Maurice, 10 à 110% à 110% Brompton P. and P., 10 à 39% à 40 à 40% Canadian Cement, 27 1/2 à 104% Detroit United, Illinois P.F., 5 à 89 Consolidated Smelting, 15 à 37% à 235 à 38. Dominion Glass, 35 de 104 à 103% à 104% Canadian Steamship P.F., 25 à 44 Laurentide Co., 400 de 97 à 97% Montreal Power, 386 à 152; 80 à 157% St. Maurice, 245 de 110% à 111. Twin City, 5 à 87 Spanish River, 2665 de 103 à 104% Spanish River P.F., 1371 de 109 à 110. Shawinigan, 105 à 129% à 129% Toronto, 15 à 81% Penman's, 100 de 125 1/2 à 153. Canadian Car, P.F., 275 à 38. Southern Can. Pac., 20 à 48% Cuban Car, 400 de 75 à 85% Howard Smith, 29 à 42% Howard Smith P.F., 35 à 41. Howard Smith P.F., 35 à 100. L.R. Rights, 160 à 44 à 44.

BANQUES

Hochschild, 4 à 159. Montreal, 16 à 245. Nations, 14 à 153 1/2. Royal, 25 à 214 1/2. Commerce, 13 à 187 1/2. Nova Scotia, 10 à 251. Union, 9 à 106.

OBLIGATIONS

Cedar Rapids, 1500 à 98; 7 à 98% Canadian Locomotive Bds., 1000 à 97% Mont. Tram Bds., 2200 à 91% Mont. Tram Deb., 200 à 80; 6000 à 79%.

Assemblée de la Bank of Nova-Scotia

Halifax, 24. — A l'assemblée annuelle de la Bank of Nova-Scotia hier après-midi, M. George S. Campbell, de Halifax, a été réélu président et M. J. Walter Allison, de Halifax, a été réélu vice-président. Tous les directeurs ont été réélus à l'exception de sir Henry Egan, d'Ottawa, démissionnaire. Le rapport financier a été présenté et adopté. Le président et le gérant général, M. J.-A. McLeod, ont prononcé des allocutions.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date	Prix Rendement
1 déc. 1925	100.65 4.66
1 oct. 1931	100.90 4.87
1 mars 1937	103.05 4.69
15 oct. 1928	100.00 5.00
15 oct. 1943	99.90 5.01
1 déc. 1927	102.80 4.72
1 nov. 1933	102.85 4.72
1 déc. 1937	108.00 4.81
1 nov. 1924	100.00 5.00
1 nov. 1934	102.70 5.17
1 nov. 1927	101.50 5.07
1 nov. 1932	102.25 5.18

A Wall Street

New-York, 24. — Le marché était irrégulier ce matin en ouverture à Wall Street, avec cependant une tendance générale à la hausse. Le South Porto-Rican Sugar s'est avancé de deux points 1-2, les spéculateurs prévoyant une reprise prochaine du dividende de L.American Hide and Leather de préférence d'ici la fin de l'année. Le Corn Products a touché un nouveau haut à 176.

Bourse des mines

Dernières cotes fournies par J.-T. ARMAND ET CIE, 68, rue St-Jacques

	Ouv.	Dern.
Beatty Rights	9 1/2	9 1/2
Barrick	12 1/2	12 1/2
Beaver Consolidated	12 1/2	12 1/2
Bidgood	12 1/2	12 1/2
Buckingham	12 1/2	12 1/2
Carleton Place	12 1/2	12 1/2
Clifton	12 1/2	12 1/2
Cloncurry	12 1/2	12 1/2
Crown West	12 1/2	12 1/2
Dominion	12 1/2	12 1/2
Indian	12 1/2	12 1/2
Hattie Gold Mines Ltd	12 1/2	12 1/2
Imperial	12 1/2	12 1/2
Keeyow	12 1/2	12 1/2
Keon	12 1/2	12 1/2
Lehigh	12 1/2	12 1/2
Oaks	12 1/2	12 1/2
Moneta	12 1/2	12 1/2
Montreal	12 1/2	12 1/2
Minning Corp. of Can.	12 1/2	12 1/2
Nipissing	12 1/2	12 1/2
Ontario	12 1/2	12 1/2
Peterson Lake	12 1/2	12 1/2
Preston East Dome	12 1/2	12 1/2
Tenniskamung	12 1/2	12 1/2
Trick Hughes	12 1/2	12 1/2
Vipond Cons.	12 1/2	12 1/2
Wakanda	12 1/2	12 1/2
Wentworth	12 1/2	12 1/2</

LA VIE SPORTIVE

LE TOURNOI DU CERCLE BARSALOU

DIX COMBATS DE BOXE ET TROIS RENCONTRES DE LUTTE SERONT DISPUTES DEMAIN SOIR A LA SALLE STE-BRIGIDE — AMATEURS BIEN CONNUS AU PROGRAMME

C'est demain soir qu'aura lieu à la salle de l'Académie Ste-Brigide, angle Maisonneuve et Ste-Rose, le premier grand tournoi organisé sous les auspices du Cercle Impérial Barsalou alors que les meilleurs boxeurs et lutteurs amateurs seront inscrits au programme.

Dans la lutte nous verrons Pagé, champion à 126 livres, défendre son titre contre Doucet, du National; Guérin fera la lutte à Paul Courtois. Pour la boxe, parmi les principaux: Latreille et Sullivan, M.A.A.A., décideront de la suprématie. Ces deux hommes se sont battus à tour de rôle. Turanne et Giguère, du National, donneront une véritable exhibition de boxe, et Zbysko Gravel et Chabot feront la semi-finale. Celle-ci promet d'être une des plus intéressantes de la veille.

Voici le programme officiel:

CONCOURS DE BOXE

- 95 livres—O. Gravel, Barsalou, vs Vézina, Ste-Brigide.
- 105 lbs—Renard, Barsalou, vs Jobin, Ste-Brigide.
- 130 lbs—Turanne, Barsalou, vs Giguère, National.
- 112 lbs—Martel, Barsalou, vs Groux, National.
- 130 lbs—Latreille, Barsalou, vs Sullivan, M.A.A.A.
- 130 lbs—Huneault, Barsalou, vs Gottlieb, University Settlement.
- 130 lbs—Rothballe, Barsalou, vs Gordon, University Settlement.
- Exh.—Spunt, Univ. Settlement, vs Letopky, Univ. Settlement.
- 135 lbs—A. Gravel, Barsalou, vs Geo. Chabot, National.
- 147 lbs—A. Desjardins, Barsalou, champion de la province vs A. Groux, Sainte-Anne.

CONCOURS DE LUTTE

- 118 lbs—Geo. Langlois, Barsalou, vs Geo. Black, Verdun A. C.
- 125 lbs—T. Guérin, Barsalou, vs Paul Courtois, National.
- 125 lbs—A. Pagé, Barsalou, champion de la province, vs R. Doucet, National.

Le tournoi de billard à la Palestre du National

Les différents tournois de billard qui ont été organisés au National depuis le commencement de la saison ont remporté de remarquables succès. Une première série de parties a eu lieu à l'automne et au commencement de l'hiver; une deuxième série a été inaugurée un peu après le jour de l'an. Un bon nombre de joueurs se sont inscrits les deux fois dans les différentes classes et la lutte a été très chaude pour les premières places. Nous croyons intéressant de donner aujourd'hui le classement actuel dans les différentes classes:

CLASSE A.

Gagné Perdu	
1. J.-A. Marchessault	5 0
2. C. Allard	4 1
3. E. Rhéaume	2 2
4. H. Dolbec	1 3
5. Gus. Bertrand	1 3
6. L. Blanchard	0 4

Plus haute série, J.-A. Marchessault; plus forte moyenne, J.-A. Marchessault, 4.

CLASSE B.

Gagné Perdu	
1. L. Blanchard	4 0
2. H. Marois	4 1
3. H. Forget	3 2
4. H. Fortier	2 3
5. A. Lamotte	2 4
6. Geo. Bertrand	1 4
7. Z. Martel	0 4

Plus haute série, L. Blanchard, 20; plus forte moyenne, L. Blanchard, 2.46.

CLASSE C.

Gagné Perdu	
1. L. Goudron	7 1
2. H. Fortin	6 1
3. H. Favreau	6 2
4. L. Forget	4 2
5. N. Lemieux	3 4
6. A. Mathieu	2 4
7. F. Lagadee	1 6
8. J. Brunelle	1 6
9. E. Latour	0 6

Plus haute série, R. Favreau, 16; plus forte moyenne, L. Goudron, 2.93.

SORTIE DES RAQUETTEURS

Les raquetteurs du National ont eu hier soir leur seconde sortie avec dames. La semaine dernière cette sortie n'avait pu avoir lieu à cause de la pluie. Le départ s'est effectué de la palestre à 8 heures; les raquetteurs et leurs compagnes ont fait une promenade de deux heures dans la montagne puis ils sont revenus à la palestre où la soirée s'est continuée. Un goûter a été servi.

Vendredi soir, à 8 h. 30, il y aura assemblée générale des membres de la section de la raquette; auparavant à 7 h. 30, les membres du corps de clairons auront un exercice.

LA PROCHAINE SOIREE SOCIALE

La sous-commission des soirées sociales a décidé d'organiser une grande fête pour le jeudi soir, 7 février prochain. Il se sera écoulé tout juste un mois depuis la célébration de la fête des Bois à la palestre de la rue Cherrier. Comme toujours cette réunion de famille devra attirer un grand nombre de membres. Ceux-ci pourront amener leurs amis. Ce sera une occasion excellente de leur faire prendre contact avec notre grande association sportive.

LE CANADIEN A SUBI UN AUTRE ÉCHEC

LE BLEU BLANC ROUGE A ÉTÉ DÉFAIT PAR LE CLUB HAMILTON HIER SOIR. — LES TIGERS GAGNERONT LA PARTIE PAR UN RÉSULTAT DE 4 A 1

Hamilton, Ont., 24.—Le club local a facilement eu raison du Canadien l'emportant par 4 à 1, ici hier soir. Sans le beau travail de Vézina dans les buts, le résultat aurait été beaucoup plus élevé.

Boucher a eu beaucoup de difficulté avec son mauvais genou et il n'a pu jouer avec autant de rapidité que d'habitude et ce contre-temps a affecté la ligne d'avant.

Les Tigers ont attaqué avec force. Dans la première période ils ont foncé sur Vézina et les attaques de trois hommes se succédèrent. Après avoir obtenu une marge raisonnable, ils se replièrent sur la défensive et les quelques poussées des visiteurs se brisèrent devant Forbes.

Shorty Green a eu sa chance comme professionnel hier soir et il a fait belle figure. Il fut le joueur le plus brillant sur la glace et en compagnie de son frère, il a donné du fil à retordre à Vézina. Red eut plusieurs chances d'inscrire son nom sur la liste des compteurs mais ce n'est que vers la fin de la partie qu'il y réussit. Shorty Green a donné le ton en comptant le premier point du Hamilton déjouant Vézina six minutes après le commencement de la partie. Avant la fin de cet engagement, Goldie Prodgers compta un autre point et ce fut suffisant pour les Tigers.

Le jeu des Hamilton a semblé améliorer. A l'attaque les Tigers montrèrent bien et les frères Cleghorn ne purent les arrêter. Sur la défense ils furent aussi bons. La ligne d'avant checka bien et ceux qui passèrent durent s'arrêter devant Prodgers et Randall. Forbes n'eut pas beaucoup de travail. D'un autre côté il a fait quelques arrêts difficiles et Morentz fut le seul à le prendre en défaut.

Il n'y a pas de doute que le club de Montréal est affaibli par l'absence de joueurs qui sont restés sur le banc à cause de blessures. Boucher a commencé sur l'aile droite mais il fut retiré après dix minutes de jeu. Mentha et Cameron ont joué sur la ligne d'avant mais ils n'ont pas beaucoup aidé et le gros du travail fut fait par les frères Cleghorn. Morentz ne semblait pas capable de se décider, il a bien checké mais il n'a pas attaqué, comme d'habitude.

Shorty Green a compté le premier point de la soirée. Avant que les locaux aient eu l'avantage, Vézina a dû faire des arrêts difficiles. Et vers la fin de l'engagement ce fut à Goldie Prodgers de compter.

Dans la deuxième période, Boucher fut remplacé par Mentha qui alla à la clôture pour avoir fait tomber Shorty Green. Burch fut le seul à compter dans cet engagement. Les buts de Vézina furent bombardés de toutes les directions et il est surprenant que d'autres points n'aient pas été enregistrés.

A la troisième période Red Green compta son premier point de la saison et ensuite les Tigers se replièrent sur la défense. Green a compté pendant que Cleghorn était à la clôture, pour avoir fait tomber Randall. A la fin de la partie, Joliat fit une course et passa à Morentz qui compta.

Alignement des équipes: Hamilton Canadiens, Boucher buts, Vézina défens. S. Cleghorn défens. O. Cleghorn centre, Morentz ailes, Boucher ailes, Joliat ailes, subst. Malone Bouchard subst. Cameron Scott subst. Mentha

Arbitre: Mike Rodden, Toronto.

SOMMAIRE

Première période	
1—Hamilton, Shorty Green	6.00
2—Hamilton, Prodgers	12.00
Deuxième période	
3—Hamilton, Burch	11.30
Troisième période	
4—Hamilton, Red Green	6.00
5—Canadiens, Morentz	5.00

AUTRE SUCCÈS DE LA BANQUE HOCHELAGA

L'ÉQUIPE DE NOTRE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE A REMPORTÉ HIER SOIR SA QUATRIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE EN BATTANT LA BANQUE DE MONTREAL.

Après avoir été déclassé dans la première période par l'équipe de la banque de Montréal, le club de la banque d'Hochelaga s'est rallié dans la deuxième période et égala les chances tandis que dans la troisième reprise les porte-couleurs de notre banque canadienne-française s'attribuèrent la victoire sur leurs rivaux par un résultat de 6 à 4.

La victoire de la Banque Hochelaga est la quatrième depuis le commencement de la saison et ce club n'a subi aucune défaite depuis son admission dans la ligue des Banques.

Le jeu, malgré l'excitation de la partie, fut net, sauf dans la dernière période où Savard fut expulsé pour avoir frappé Brunet avec son bâton. Celui-ci riposta par une série de coups de poing qui calma Savard, et les deux prirent le chemin de la clôture. Quelques minutes avant, Leduc se fit blesser sérieusement au nez par un coup accidentel de McGee, et dut se retirer. Beaumier le remplaça et fit du bon travail.

La première partie au programme fut la Banque Royale l'emportant sur la Banque de Commerce, par 2 à 1, grâce surtout à son jeu plus homogène.

SOMMAIRE

première période	
1—Ottawa—Boucher	9.00
Deuxième période	
2—Ottawa—Boucher	9.00
3—Ottawa—Nighbor	3.00
4—Ottawa—Nighbor	5.00
5—St-Pat—Corbeau	3.30
Troisième période	
6—Ottawa—Hitchman	4.00

VICTORIA vs NATIONAL

C'est ce soir qu'aura lieu la rencontre si impatiemment attendue entre nos deux équipes locales — Les paris sont nombreux — Le Violet et Blanc est favori.

Les amateurs du hockey seront à l'Arena Mont-Royal ce soir afin d'être témoins de la rencontre entre les clubs Victoria et National de la ligue de l'Est du Canada car cette toute est sans contredit la plus importante de la saison, sans faire exception des parties professionnelles, et le résultat de cette rencontre est incertaine. Les deux équipes sont bien balancées mais le Violet et Blanc semble avoir de grandes chances de triompher car ses joueurs ont eu ces jours derniers d'excellentes pratiques sous la direction de Billy Coutu et l'entraîneur de notre équipe canadienne-française est très satisfait de ses protégés.

Les paris sont nombreux sur le résultat de cette rencontre et des sommes considérables sont risquées par les partisans des deux clubs. Les admirateurs du club de la rue Cherrier sont prêts à couvrir tous les paris que les amis du Victoria désirent faire et l'on est même prêt à donner 3 contre 4 en faveur du National. Grande est la confiance est grande dans le camp des Habitants et les Aristocrates devront se surpasser pour vaincre les anciens champions de la ligue de la Cité.

La partie de ce soir commencera à 8 heures 30 précises à l'Arena Mont-Royal et cette rencontre sera arbitrée par M. Arthur Ross.

Composition des équipes: PREMIERE PARTIE

Royale		Commerce	
Penny	Buts	Laird	Buts
Campbell	Défenses	F. Pearson	Défenses
Anderson	Défenses	Thorpe	Défenses
Sullivan	Centres	Gammel	Centres
Jupp	Avants	Kenny	Avants
Davin	Avants	Moore	Avants

Substituts—Banque Royale: Arnold, Robertson, Telfer, Hatchford; Banque de Commerce: H. Pearson, Cowling, Bain, Gilbert.

Sommaire

Première période

1—Royale, Arnold	19.00
------------------	-------

Deuxième période

2—Commerce, Kenny	9.45
3—Royale, Campbell	3.15

Troisième période

Pas de point.

DEUXIEME PARTIE

Hochelaga		Montréal	
Lafrenière	Buts	Bleau	Buts
Leduc	Défenses	Dickin	Défenses
Brunet	Défenses	McKee	Défenses
Lepine H.	Centre	Perram	Centre
Lepine A.	Avants	Cole	Avants
Lamarre A.	Avants	Perram	Avants

Substituts—Hochelaga: Beaumier, Toupin, Rochefort, Rochefort. Montréal, McKell, Moody, McKinn, McKinnon.

Sommaire:

Première période

1—Montréal, McGee	1.10
2—Hochelaga, Leduc	0.30
3—Montréal, Perram	2.50
4—Montréal, Cole	0.40
5—Montréal, Savard	10.40

Deuxième période

6—Hochelaga, Leduc	1.20
7—Hochelaga, Lepine	2.30
8—Hochelaga, H. Lepine	2.20

Troisième période

10—Hochelaga, Leduc	12.00
---------------------	-------

ST-PATRICK EST DECLASSÉ PAR OTTAWA

LES SÉNATEURS N'ONT EU AUCUNE DIFFICULTÉ À VAINCRE LES IRLANDAIS DE TORONTO DANS LA VILLE REINE HIER SOIR — LA JOUTE SE TERMINE PAR 5 À 1.

Toronto, 24.—L'Ottawa a remporté sa dixième victoire de la saison en battant le St-Patrick par 5 à 1 hier soir, et il s'est par là fait même assuré le championnat de la première série de la Ligue Nationale.

Les locaux, quoique jouant devant la foule la plus énorme de l'hiver, ont fait piètre figure. Les visiteurs ont prouvé comment il se fait qu'ils sont champions du monde. Ils durent se passer des services de Denny et Broadbent, qui sont malades, mais ceux-ci furent remplacés par Campbell et Clancy. Ces deux ont joué une grosse partie.

Dès le début on vit de suite que le St-Patrick n'était pas de taille et on commença par se demander quel serait le résultat, car à l'exception de Roach, les locaux n'étaient pas dans leur assiette. Ils n'ont pas été battus parce qu'ils n'ont pas essayé mais tout ce qu'ils tentèrent n'aboutit à rien.

Jackson fut peut-être le meilleur joueur des locaux, mais il perdit beaucoup de temps à régler ses comptes avec Boucher et finalement l'arbitre Ross s'en mêla.

Adams, Dye, Louglin, Corbeau et Arbour ont travaillé dur mais ils obtinrent peu de résultats.

L'Ottawa a débuté avec son système de défense et força les locaux à mener le jeu. Après avoir brisé bien des attaques, les Sénateurs commencèrent à attaquer. Et comme Corbeau ne semblait pas en condition sur la défense, leurs poussées obtinrent des résultats.

Lorsqu'on apprit que Denny et Broadbent n'étaient pas au poste, les locaux furent faits favoris à 2 pour 1 et comme résultat la défaite des St-Patrick fut coûteuse aux partisans du Toronto.

Campbell et Clancy ont joué une partie de toute beauté. Le premier a fait un gros travail sur la ligne d'avant. Clancy semblait chez lui et il s'est souvent signalé par de belles courses.

Alignement des équipes

Ottawa		St-Patrick	
Benedict	but	Roach	Buts
Hitchman	défense	Carbeau	Défenses
Boucher	défense	Stuart	Défenses
Nighbor	centre	Noble	Centres
Campbell	aile	Adams	Avants
Clancy	aile	Jackson	Avants
Smylie	substituts	Dye	Substituts
Darragh	substituts	Louglin	Substituts
Adams	substituts		
Arbitre: Art. Ross			

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa—Boucher	9.00
------------------	------

Deuxième période

2—Ottawa—Boucher	9.00
3—Ottawa—Nighbor	3.00
4—Ottawa—Nighbor	5.00
5—St-Pat—Corbeau	3.30

Troisième période

6—Ottawa—Hitchman	4.00
-------------------	------

PARTIE NULLE ENTRE NOS CLUBS UNIVERSITAIRES

LE MCGILL ET L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL SE LIVRERONT UN VÉRITABLE DUEL HIER SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL — UN RÉSULTAT DE 4 A 4 APRÈS TROIS PERIODES SUPPLEMENTAIRES

Les amateurs qui se sont rendus hier soir à l'Arena Mont-Royal ont été témoins d'une joute de hockey des plus intéressantes car les équipes des universités McGill et de Montréal après avoir bataillé pendant trois périodes supplémentaires durent laisser la glace sur un pied d'égalité, chaque club ayant compté quatre points chacun.

Nous ne saurions trop vanter avant tout le superbe jeu de Lajeunesse, gardien de buts de l'Université de Montréal, qui a été l'étoile de la soirée et qui a sauvé son club à maintes reprises d'un échec qui paraissait presque certain. Il s'est fait remarquer par son sang-froid et son habileté et les Montréal lui doivent beaucoup. De même il faut aussi reconnaître le beau jeu d'Emard, substitut de l'Université de Montréal, qui a joué la plus grande partie de la joute et que l'on se serait plutôt porté à considérer comme un joueur régulier que comme un substitut. Poirier et Dubeau, pour le même club, constituent une forte défense. Non seulement Dubeau est solide, mais il s'est vivement fait remarquer à l'offensive et dans des courses vertigineuses et des lancers qui auraient dû lui mériter des points. Lapointe a aussi été un des joueurs populaires de la soirée.

Parmi les membres du McGill mentionnons parmi ceux qui se sont distingués McNaughton, McGerrigle, Giennie et McMahon, qui se sont fait remarquer par leurs offensives méthodiques et bien calculées qui ont mis à maintes reprises les buts de l'Université de Montréal en danger.

On peut dire que les deux clubs ont fait preuve de force égale, mais le McGill a montré plus d'ensemble dans son jeu dans la première et la deuxième période et aussi plus de rapidité sur les patins, mais le Montréal s'est repris à la fin et a joué avec beaucoup de fermeté, quoiqu'il eût plusieurs fois plus d'un joueur à la clôture.

Disons aussi que pendant une grande partie de la joute, la lutte s'est livrée près des buts de l'Université de Montréal. A plusieurs circonstances, des malades se sont produits et les joueurs des deux côtés ont été envoyés à la clôture, mais les partisans de l'Université ont protesté à la fin de la partie contre certaines décisions de l'arbitre. Donald Smith, que l'on accusait de passer sous silence certaines infractions des joueurs du McGill.

Alignement des équipes:

McGill		Montréal	
Cameron	but	Lajeunesse	Buts
McMahon	défense	Poirier	Défenses
Dempsey	défense	Beaumier	Défenses
McGerrigle	centres	Lapointe	Centres
Giennie	ailes	Lord	Avants
Dieneen	ailes	Leduc	Avants
McNaughton	subst.	Gauthier	Substituts
O'Donnell	subst.	Emard	Substituts
Rutledge	subst.	Beauchemin	Substituts

SOMMAIRE

Première période

1—McGill...Giennie	6.20
2—Montréal...Lapointe	18.40

Deuxième période

3—McGill...McMahon	2.00
4—Montréal...Emard	17.00

Troisième période

5—McGill...McMahon	8.12
6—Montréal...Emard	12.00

Première période supplémentaire

Pas de point.

Deuxième période supplémentaire

Pas de point.

Troisième période supplémentaire

Pas de point.

Résultat final, 4 à 4; partie nulle.

UNE VICTOIRE FACILE POUR HOMER SMITH

LE BOXEUR AMERICAIN A EU UN AVANTAGE CONSIDÉRABLE SUR ARCHIE SKINNER DANS UN COMBAT DE DIX RONDES HIER SOIR AU MONUMENT NATIONAL — LES PRELIMINAIRES

Homer Smith a remporté une victoire décisive sur Archie Skinner hier soir au Monument national dans la rencontre principale de la soirée organisée sous les auspices du National Sporting Club. Du commencement à la fin, le boxeur américain eut l'avantage sur le protégé de Jimmy McKimmie et les juges furent unanimes à lui accorder la

EXPOSITION D'AUTOMOBILES

AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE 9.00 A.M. à 11.00 P.M. Admission - - - - - 50c EDIFICE MORGAN Rues Union et Ste-Catherine

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DE LA BANLIERE, 1025 (LIGNE DE LACHINE) De la Cité-St-Paul, service de 20 minutes à partir de 5.05 a.m. De la Place d'Armes (Bureau de Poste). Service de minutes de 5.20 a.m. à 6.00 a.m. 10 minutes de 6.00 a.m. à 6.20 a.m. 20 minutes de 6.20 a.m. à 6.40 a.m. 30 minutes de 6.40 a.m. à 7.00 a.m. 40 minutes de 7.00 a.m. à 7.20 a.m. 50 minutes de 7.20 a.m. à 7.40 a.m. 60 minutes de 7.40 a.m. à 8.00 a.m. Dernier tramway pour Lachine à 10 a.m. De Lachine (Stoney Point): service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 5.50 a.m. 10 minutes de 5.50 a.m. à 6.10 a.m. 20 minutes de 6.10 a.m. à 6.30 a.m. 30 minutes de 6.30 a.m. à 6.50 a.m. 40 minutes de 6.50 a.m. à 7.10 a.m. 50 minutes de 7.10 a.m. à 7.30 a.m. Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m. De Bordeaux (Stoney Point): service de 10 minutes de 5.50 a.m. à 6.00 a.m. 15 minutes de 6.00 a.m. à 6.15 a.m. 20 minutes de 6.15 a.m. à 6.30 a.m. 25 minutes de 6.30 a.m. à 6.45 a.m. 30 minutes de 6.45 a.m. à 6.60 a.m. 35 minutes de 6.60 a.m. à 6.75 a.m. 40 minutes de 6.75 a.m. à 6.90 a.m. Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m. et jusqu'à Abénisque seulement. De Montréal-Nord, service de 10 minutes de 5.35 a.m. à 6.45 a.m. 15 minutes de 6.45 a.m. à 6.55 a.m. 20 minutes de 6.55 a.m. à 7.05 a.m. 25 minutes de 7.05 a.m. à 7.15 a.m. 30 minutes de 7.15 a.m. à 7.25 a.m. Les tramways partent de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. pour jusqu'à Abénisque seulement. ST-LAURENT ET CARTIERVILLE Du coin des avenues du Mont-Royal et du Parc, service de 15 minutes de 3.00 a.m. à 5.45 a.m. 10 minutes de 5.45 a.m. à 6.15 a.m. 15 minutes de 6.15 a.m. à 6.45 a.m. 20 minutes de 6.45 a.m. à 7.15 a.m. 25 minutes de 7.15 a.m. à 7.45 a.m. Dernier tramway pour Cartierville 1.00 a.m. De Cartierville: service de 15 minutes de 3.20 a.m. à 6.30 a.m. 10 minutes de 6.30 a.m. à 6.45 a.m. 15 minutes de 6.45 a.m. à 6.60 a.m. 20 minutes de 6.60 a.m. à 6.75 a.m. 25 minutes de 6.75 a.m. à 6.90 a.m. Dernier tramway pour Cartierville 1.45 a.m. BOUT DE L'ILE Du coin de LaSalle et Notre-Dame, service de 60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit. Du Bout de l'Île, service de 60 minutes de 6

POLITIQUE ANGLAISE

MacDONALD REUNIT SES COLLEGUES DU CABINET

Le nouveau premier ministre fait preuve de ponctualité et d'ordre — Des aristocrates et des ouvriers — L'appui des banquiers.

Londres, 24 (S.P.A.) — Le nouveau premier ministre fait présager une ère de bonne administration, de ponctualité dans les services publics et d'économie.

Après avoir pris une légère collation, M. MacDonald s'est présenté au ministère des affaires étrangères, vers deux heures hier après-midi, attendant d'y trouver le marquis de Curzon ou sir Eric Crewe qui voit aux affaires du ministère en l'absence du secrétaire des affaires étrangères. Mais lord Curzon avait déjà abandonné ses rênes du pouvoir, et sir Eric n'était pas encore de retour de son déjeuner.

On ne s'aperçut pas de l'entrée du nouveau premier ministre et son apparition subite à la porte de lord Curzon fit sensation dans tout l'édifice.

Portiers et fonctionnaires couraient précipitamment au téléphone afin d'informer leurs supérieurs de la visite inattendue du nouveau premier ministre.

Sir Eric Crewe n'arriva qu'à 2h. 30. Il se répandit en excuses de son retard, après quoi le premier ministre l'entraîna longtemps du personnel et du fonctionnement des différents bureaux.

M. MacDonald traversa ensuite à la résidence officielle du premier ministre à Downing Street, s'arrêtant dans un sombre corridor pour poser devant les nombreux appareils photographiques braqués sur lui.

Le premier ministre réunit alors pour la première fois ses collègues dans le singulier petit hôtel de deux étages où ses prédécesseurs ont pendant tant d'années dirigé la fortune de l'Empire. J.-H. Thomas, secrétaire pour les colonies, fut le seul, sur vingt, à arriver en automobile. Les autres se rendirent à pied, malgré la pluie.

On accueillit le nouveau secrétaire des colonies par ces paroles: "Hello, Jim, dépêchez-toi, tu vas être en retard". Plusieurs autres ministres furent appelés en arrivant par leurs noms ou leurs surnoms.

Le vicomte Haldane, le vicomte Chelmsford et sir Sydney Oliver portaient des hauts de forme.

Leur allure aristocratique contrastait avec la simplicité de mise et de tenue de leurs collègues.

Le cabinet siège pendant plus de deux heures, arrêtant son programme de politique intérieure et étrangère.

Les projets d'émigration n'ont jamais été bien vus des travaillistes et il est probable que le nouveau ministre ne les appuiera qu'à certaines conditions.

Le Daily Mail dit que le premier ministre a une belle occasion de lancer une campagne d'économie. Il rappelle que les traitements des ministres sont deux fois plus considérables que ceux des secrétaires aux Etats-Unis. Une autre réforme nécessaire, dit le journal, est l'abandon du projet de base navale à Singapour.

Le cabinet MacDonald est composé de vingt membres. C'est un bon cabinet, mais ce n'est pas le nouveau premier ministre ne s'écartera pas de la tradition parlementaire. Dans le passé, certains cabinets étaient si nombreux qu'il fallait constituer une espèce de petit cabinet chargé de voir aux affaires importantes.

La prestation du serment par les ministres qui n'étaient pas déjà membres du conseil privé eut lieu hier matin au palais de Buckingham en présence du roi.

Les ministres s'empressèrent de se rendre à Whitehall pour se mettre au courant de leurs départements. La nouvelle la plus intéressante fut celle de la nomination de Mlle Margaret Bonfield. Elle est la première femme à occuper un poste dans l'administration anglaise.

Quelques minutes auparavant, lady Astor avait exprimé publiquement le regret de voir que Mlle Bonfield ne faisait pas partie du cabinet. Elle veut, dit-elle, deux fois quel-ques-uns des ministres. Elle attribua cette omission au préjugé de tous les partis contre les femmes.

Les autres nominations comme celles d'hier se divisent presque également entre intellectuels et ouvriers. Charles Ammon, secrétaire parlementaire de l'Amirauté, a été nommé comme secrétaire de télégraphie; Rhys-John Davies a été nommé de ferme; John-J. Lawson, secrétaire financier du ministère de la guerre, est le fils d'un mineur. Après avoir étudié à Ruskin College, Oxford, il retourna à Durham et travailla dans les mines. William Lunn débuta comme mineur. James Stewart est le fils d'un perruquier. Quelques-uns, comme Mlle Bonfield, sont de simples instituteurs d'écoles élémentaires, d'autres sont des professionnels.

Frederick-O. Roberts, ministre des pensions, poste qui sera probablement l'un des plus difficiles à une origine assez modeste. Il est le fils d'un maître de poste de village. Il a travaillé vingt-cinq ans dans l'imprimerie, mais il a beaucoup d'expérience comme trade-unionist. C'est un expert sur la question des pensions et le champion des anciens combattants.

Arthur Ponsonby, sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères, est le seul travailliste qui ait connu les splendeurs de la cour. Il fut page de la reine Victoria. Il est très versé en diplomatie et en affaires étrangères, mais il a toujours fait preuve d'une grande indépendance et s'est rendu impopulaire en s'opposant à la dernière guerre. Il est depuis nombre d'années à l'avant-garde de tous les mouvements progressistes, mais il n'en est pas moins aimé et admiré à la Chambre des communes.

Rhys Davis, sous-secrétaire du Home Office, est le fils d'un agent voyer. On dit qu'il est né dans une grange sans plancher ni fenêtre. Il commença à travailler comme garçon de ferme, travailla pendant dix ans dans les houillères. Son

frère est le poète gallois bien connu, William Graham, secrétaire financier de l'Etat, est journaliste et a une longue expérience parlementaire.

Clement-R. Attlee, sous-secrétaire du ministère de la guerre, est un avocat. Il était secrétaire de Ramsay MacDonald.

Emmanuel Shinwell, du département des mines, est un autre représentant de la Clyde.

Cette aile extrémiste du parti a ainsi deux représentants dans le gouvernement. D'origine juive, son père était fabricant de hardes à Londres. Il fut emprisonné la première fois qu'il prit part à une grève, mais les grévistes dont il avait épousé la cause lui présentèrent une montre d'or.

John-James Lawson, secrétaire financier du "War Office", aurait, du consentement de sa femme, un an après leur mariage, vendu sa maison afin de pouvoir aller étudier à Oxford pendant que sa femme s'engageait comme servante. Il s'affilia ensuite au parti travailliste et devint secrétaire de M. MacDonald.

Henry Slessor, le nouveau solliciteur général, n'est pas beaucoup connu, mais il est très versé dans le droit ouvrier.

RUSSIE

Le peuple lui rend hommage

DES MILLIERS DE CITOYENS PAIENT UNE VISITE A LENINE DONT LE CORPS REPOSA EN CHAPELLE ARDENTE A MOSCOU

Moscou, 24 (S.P.A.) — Le corps de Nicolai Lenine est exposé dans un cercueil plaqué d'argent, sous un dais rouge, dans la resplendissante Bourse du travail de Moscou.

Des milliers de personnes ont défilé près de la tombe de celui qui révolutionna la vie d'un peuple de 130,000,000 d'âmes et dont la renommée s'étendait à tous les coins du globe. Le plus profond silence régnait dans la grande salle.

A cinq heures de l'après-midi, lorsque les portes de la salle furent ouvertes, on fut ordonné par rangées de huit sur une distance d'un demi-mille attendait de chaque côté de la Bourse en dépit d'un froid sibérien.

Lenine était vêtu d'un habit gris-brun. Sa pâleur de cire laissait un peu deviner les souffrances qu'il avait endurées. Sa figure gardait la même expression que lorsqu'il était vivant. La garde d'honneur autour du cercueil se relève toutes les dix minutes. Elle est composée de commissaires, de chefs ouvriers et de membres du conseil de la troisième Internationale.

Le Dr Semashko, commissaire de la santé, a dit que le cerveau de Lenine pesait 1,340 grammes. Ce n'est pas beaucoup. Il cite le cas de l'écrivain Ivan Turgenev, dont le cerveau pesait 2,000 grammes. Ses circonvolutions étaient extraordinairement nombreuses. Lenine est mort d'artériosclérose. Jusqu'à la dernière minute il s'intéressa à l'administration de son pays.

Le commissaire des affaires étrangères, M. Tchitcherine, a déclaré hier soir aux journalistes que le gouvernement soviétique continuerait la politique de Lenine; relations pacifiques avec le monde et reconstruction de la Russie.

Il a ajouté que Lenine n'avait pas pris part à l'administration du pays depuis un an et qu'il n'y avait pas de raison par conséquent pour que les affaires du gouvernement soient différentes à cause de sa mort.

Berlin, 24. — L'ambassade soviétique, on croit que le successeur de Lenine, à la tête du parti communiste sera Kamenoff, Rykoff ou Staline.

EN FRANCE

DES SOUHAITS DE COLLABORATION

COMMENTAIRES DU "TEMPS" SUR LA FORMATION DU GOUVERNEMENT MACDONALD. — UN MINISTERE NATIONAL.

Paris, 24. — "Le Temps", commentant la formation du cabinet travailliste en Angleterre, constate que M. Ramsay MacDonald s'est efforcé de constituer un ministère national. A côté des représentants du parti ouvrier, tels que Clynes, leader des Communes, Thomas, des colonies, Henderson, de l'intérieur, et les théoriciens socialistes comme Snowden, aux finances, et Webb, fondateur de la société fabrilienne, figurent aussi dans le cabinet, trois membres de la Chambre des lords, Haldane, Parmoor et Chelmsford, et d'anciens fonctionnaires comme Sydney Oliver, secrétaire pour les Indes. "Le Temps" exprime le souhait sincère, non pas comme Français, seulement, mais comme habitant du continent européen et comme ami de la paix universelle, que le nouveau gouvernement britannique sache collaborer avec le gouvernement français.

L'Allemagne elle-même s'en trouvera mieux.

Paris, 24. — Le Matin publie les instructions adressées par Zinovieff aux communistes de France, au sujet de la prochaine campagne électorale, et il recommande ce texte au Sénat américain, qui procède actuellement à une enquête sur les agissements des Bolcheviks. Zinovieff déclare notamment: "Ce n'est pas par le parlement que l'on peut instaurer le socialisme comme se l'imaginaient les leaders du parti travailliste en Angleterre, mais par le renversement de tout l'Etat bourgeois, compris le parlement". Les prédictions de Zinovieff, constate le Matin, ne sont pas, heureusement, près de se réaliser.

En Italie, les journaux commentant la mort de Lenine, font remarquer qu'il a vu avant de mourir, la ruine de ses espérances révolutionnaires au delà de la frontière russe, car l'organisme solide et sain des grandes nations d'Occident, écrit le Corriere d'Italia, a su résister à l'épidémie moscovite qui le menaçait.

En Allemagne, plusieurs journaux rendent hommage aux qualités et à l'intelligence du tribun qui était Lenine, mais ils font remarquer que la grande oeuvre que se proposait de réaliser Lenine a pratiquement échoué.

On peut lire dans le Vorwaerts: "Lenine a chassé la réaction avec une énergie et une audace remarquables, mais par ses procédés dictatoriaux, il a anéanti la perspective d'un mouvement des ouvriers russes syndicalisés en Europe occidentale". D'autres journaux allemands, notamment le Berliner Tageblatt, remarquent que la mort de Lenine ne compromet en rien le pouvoir des soviets, et concluent en faisant remarquer que le dictateur Lenine a voulu tenter une oeuvre impossible.

APPROBATION DES ITALIENS. Rome, 24. — Le "Tribuna", le "Giornale d'Italia" et plusieurs autres journaux italiens, publient des articles des économistes italiens les plus éminents, qui apprécient les mesures destinées à remédier à la crise du franc. Luedzati, l'ancien président du conseil, dont la compétence en la matière, est universellement connue, se montre particulièrement catégorique pour reconnaître la valeur et l'opportunité du programme financier de M. Poincaré. Il espère que le patriotisme français saura faire face à ce nouveau verdu financier. Tous les autres économistes s'accordent à reconnaître, que n'importe quel gouvernement français devrait faire siennes les mesures financières projetées par le gouvernement actuel.

LES EXPERTS DELIBERENT. Paris, 24. — Le second comité des experts s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. McKenna, pour entendre M. Bergmann, assisté du président de la Commission des fardeaux de guerre, au sujet des moyens à prendre pour évaluer le montant des capitaux allemands évadés, et pour chercher les mesures propres à leur rapatriement. Les délibérations se sont continuées après le départ des délégués allemands.

Elections à St-Didace. St-Didace, 23. — Le 9 janvier avait lieu dans cette municipalité, la nomination des candidats aux postes de conseillers. MM. J.-E. Hamelin, Zénon Beausoleil, Albert Trudel et Téléphore Avotte furent choisis, la lutte s'annonçait très mouvementée et la votation devait avoir lieu mardi, le 14; un des candidats, M. Zénon Beausoleil s'étant retiré de la lutte, les trois autres candidats furent élus par acclamation.

Courrier de Nicolet. Nicolet, 23. (D.N.C.) — Il y a quelques jours, Révère Soeur Marie de l'Assomption (née Mauseau, de la Baie), rendait l'âme à Dieu, entourée de tous les secours de la Coligion. Elle appartenait à la Congrégation des RR. SS. de l'Assomption de la S. V. de Nicolet, était âgée de 44 ans et avait passé 19 ans en religion. Son service aura lieu en la chapelle des RR. SS. de l'Assomption.

A Ste-Marie-de-Blandford, M. Alfred Baron a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Lacombe.

A Drummondville, le feu a fait rage ces jours derniers, dans un gros immeuble, rue Principale. Les flammes allumées au second étage, avaient gagné le toit lorsqu'elles ont pu être maîtrisées. Les dégâts sont considérables.

A St-Wenceslas-de-Nicolet, M. A. Paquin a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Arsenault.

Les bres soient présents. Par ordre, M. G. Tremblay, secrétaire général, assistera à l'Assemblée.

CONSEIL CENTRAL. Le conseil central des syndicats catholiques se réunit demain soir, à la salle No 1, édifice des syndicats. Rapports importants. Que tous les délégués soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES RAFFINEURS. Le syndicat catholique et national des raffineurs de sucre s'assemble demain soir, en réunion spéciale. Il y aura élection des officiers. L'Assemblée aura lieu à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny est et commencera à 8 h. 15 p.m. Que tous les mem-

CHOSSES MUNICIPALES

La préparation des listes

LE GREFFIER A TERMINE HIER, LE TRAVAIL DE COPIE DES LISTES ELECTORALES QUI SERVIRONT AUX ELECTIONS D'AVRIL. — 1,153 BUREAUX DE VOTATION

Les comités du secrétariat de la ville ont terminé hier soir le travail de copie des listes électorales par quartiers et arrondissements; ils ont ainsi inscrit 172,649 noms, et l'assistant-greffier a signé définitivement hier les listes telles que révisées et approuvées par le recorder.

EN FRANCE

DES SOUHAITS DE COLLABORATION

COMMENTAIRES DU "TEMPS" SUR LA FORMATION DU GOUVERNEMENT MACDONALD. — UN MINISTERE NATIONAL.

Paris, 24. — "Le Temps", commentant la formation du cabinet travailliste en Angleterre, constate que M. Ramsay MacDonald s'est efforcé de constituer un ministère national. A côté des représentants du parti ouvrier, tels que Clynes, leader des Communes, Thomas, des colonies, Henderson, de l'intérieur, et les théoriciens socialistes comme Snowden, aux finances, et Webb, fondateur de la société fabrilienne, figurent aussi dans le cabinet, trois membres de la Chambre des lords, Haldane, Parmoor et Chelmsford, et d'anciens fonctionnaires comme Sydney Oliver, secrétaire pour les Indes. "Le Temps" exprime le souhait sincère, non pas comme Français, seulement, mais comme habitant du continent européen et comme ami de la paix universelle, que le nouveau gouvernement britannique sache collaborer avec le gouvernement français.

L'Allemagne elle-même s'en trouvera mieux.

Paris, 24. — Le Matin publie les instructions adressées par Zinovieff aux communistes de France, au sujet de la prochaine campagne électorale, et il recommande ce texte au Sénat américain, qui procède actuellement à une enquête sur les agissements des Bolcheviks. Zinovieff déclare notamment: "Ce n'est pas par le parlement que l'on peut instaurer le socialisme comme se l'imaginaient les leaders du parti travailliste en Angleterre, mais par le renversement de tout l'Etat bourgeois, compris le parlement". Les prédictions de Zinovieff, constate le Matin, ne sont pas, heureusement, près de se réaliser.

En Italie, les journaux commentant la mort de Lenine, font remarquer qu'il a vu avant de mourir, la ruine de ses espérances révolutionnaires au delà de la frontière russe, car l'organisme solide et sain des grandes nations d'Occident, écrit le Corriere d'Italia, a su résister à l'épidémie moscovite qui le menaçait.

En Allemagne, plusieurs journaux rendent hommage aux qualités et à l'intelligence du tribun qui était Lenine, mais ils font remarquer que la grande oeuvre que se proposait de réaliser Lenine a pratiquement échoué.

On peut lire dans le Vorwaerts: "Lenine a chassé la réaction avec une énergie et une audace remarquables, mais par ses procédés dictatoriaux, il a anéanti la perspective d'un mouvement des ouvriers russes syndicalisés en Europe occidentale". D'autres journaux allemands, notamment le Berliner Tageblatt, remarquent que la mort de Lenine ne compromet en rien le pouvoir des soviets, et concluent en faisant remarquer que le dictateur Lenine a voulu tenter une oeuvre impossible.

APPROBATION DES ITALIENS. Rome, 24. — Le "Tribuna", le "Giornale d'Italia" et plusieurs autres journaux italiens, publient des articles des économistes italiens les plus éminents, qui apprécient les mesures destinées à remédier à la crise du franc. Luedzati, l'ancien président du conseil, dont la compétence en la matière, est universellement connue, se montre particulièrement catégorique pour reconnaître la valeur et l'opportunité du programme financier de M. Poincaré. Il espère que le patriotisme français saura faire face à ce nouveau verdu financier. Tous les autres économistes s'accordent à reconnaître, que n'importe quel gouvernement français devrait faire siennes les mesures financières projetées par le gouvernement actuel.

LES EXPERTS DELIBERENT. Paris, 24. — Le second comité des experts s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. McKenna, pour entendre M. Bergmann, assisté du président de la Commission des fardeaux de guerre, au sujet des moyens à prendre pour évaluer le montant des capitaux allemands évadés, et pour chercher les mesures propres à leur rapatriement. Les délibérations se sont continuées après le départ des délégués allemands.

Elections à St-Didace. St-Didace, 23. — Le 9 janvier avait lieu dans cette municipalité, la nomination des candidats aux postes de conseillers. MM. J.-E. Hamelin, Zénon Beausoleil, Albert Trudel et Téléphore Avotte furent choisis, la lutte s'annonçait très mouvementée et la votation devait avoir lieu mardi, le 14; un des candidats, M. Zénon Beausoleil s'étant retiré de la lutte, les trois autres candidats furent élus par acclamation.

Courrier de Nicolet. Nicolet, 23. (D.N.C.) — Il y a quelques jours, Révère Soeur Marie de l'Assomption (née Mauseau, de la Baie), rendait l'âme à Dieu, entourée de tous les secours de la Coligion. Elle appartenait à la Congrégation des RR. SS. de l'Assomption de la S. V. de Nicolet, était âgée de 44 ans et avait passé 19 ans en religion. Son service aura lieu en la chapelle des RR. SS. de l'Assomption.

A Ste-Marie-de-Blandford, M. Alfred Baron a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Lacombe.

A Drummondville, le feu a fait rage ces jours derniers, dans un gros immeuble, rue Principale. Les flammes allumées au second étage, avaient gagné le toit lorsqu'elles ont pu être maîtrisées. Les dégâts sont considérables.

A St-Wenceslas-de-Nicolet, M. A. Paquin a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Arsenault.

Les bres soient présents. Par ordre, M. G. Tremblay, secrétaire général, assistera à l'Assemblée.

CONSEIL CENTRAL. Le conseil central des syndicats catholiques se réunit demain soir, à la salle No 1, édifice des syndicats. Rapports importants. Que tous les délégués soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES RAFFINEURS. Le syndicat catholique et national des raffineurs de sucre s'assemble demain soir, en réunion spéciale. Il y aura élection des officiers. L'Assemblée aura lieu à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny est et commencera à 8 h. 15 p.m. Que tous les mem-

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Grande Vente de Tissus Lavables et Flanellette

FINETTE (flanellette) Saxony; qualité épaisse; fini moussé; 24 pces de largeur; rég. 20 la vge, pour.16
COUPONS à 1/2 prix. — Indienne, galates, voile de fantaisie; guingan; mousseline de fantaisie, crêpe "seersucker", tissus blancs, etc., qualité de 25 jusqu'à 1.50, pour solder à 1/2 prix.
GUINGAN à petits dessins quadrillés de nuances combinées; rose et blanc; spécial, la verge.15
ZEPHYR ET GUINGAN, nouveaux dessins; teintes durables; ce tissu a 32 pouces de largeur; qualité de .35 la verge pour.25
GUINGAN écossais importé; fini chamolé; belle qualité souple; 36 pouces de largeur; teintes durables; qualité de .60 la verge pour.39
MOUSSELINE mercerisée, 40 pouces de largeur; nuances; mauve et bleu pâle; rég. 39 la verge pour.23
FLANELLETTE EDREDON de fantaisie pour kimonos; choix de dessins de nuances foncées; 27 pouces de largeur; rég. 59 la verge, pour.39
COTON OUAÏE non blanchi, envers tissé croisé; rég. 25 la verge, pour.19

PATRONS "BUTTERICK" — Vous trouverez à ce rayon le patron que vous désirez.
CAHIERS DE MODE, pour l'hiver; sans le coupon; spécial.15

—Au premier, en haut.

COUPONS de SOIES

1/2 PRIX ET MOINS

1050 coupons de soie — solde de nos pièces de soies les plus en demande. Soies de toutes sortes: Charmeuse, Paillette, Messaline, Taffetas, Popeline, Crêpe de Chine, Crêpe Georgette, unies ou de fantaisie. Toutes couleurs et noir. Longueurs: 1/2 à 2 1/2 verges — Largeurs: 19 à 40 pouces.

En vente Vendredi à 50% de rabais sur les prix déjà réduits marqués sur l'étiquette.

Coupons d'Etoffes

A Robes, Costumes, et Manteaux

1/2 PRIX ET MOINS

850 coupons d'étoffes à manteaux, robes et costumes; drap polo, drap velours, Bolivia, serge, flanelle canadienne, tricotine, etc., etc. Toutes couleurs et noir. Longueurs: 40 à 54 pouces — Longueurs: 1 à 5 verges.

En vente Vendredi à 50% de rabais sur les prix déjà réduits sur l'étiquette.

Valeurs Spéciales de notre Vente de Blanc

Coton Coton

BLANC de bonne fabrication canadienne; JAUNE Bengal, qualité fine et souple; la 16 verge.13 1/2

Coton Jaune

à draps; qualité pesante; 2 1-2 verges de largeur; régulier .85 la verge, pour.59

Batiste

BLANCHE de 36 pouces de largeur, belle qualité; la verge.20

Couvre-pieds

BLANCS au crochet; bord ourlé; dimensions pour lit simple; chacun.2.39

Toile

A ROULEAUX, qualité pesante; bordure ourlée; dimensions pour lit double; chacun.2.98

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général
Rues Sainte-Catherine, D'Assomption, Saint-André et Saint-Christophe.

EN FRANCE

DES SOUHAITS DE COLLABORATION

COMMENTAIRES DU "TEMPS" SUR LA FORMATION DU GOUVERNEMENT MACDONALD. — UN MINISTERE NATIONAL.

Paris, 24. — "Le Temps", commentant la formation du cabinet travailliste en Angleterre, constate que M. Ramsay MacDonald s'est efforcé de constituer un ministère national. A côté des représentants du parti ouvrier, tels que Clynes, leader des Communes, Thomas, des colonies, Henderson, de l'intérieur, et les théoriciens socialistes comme Snowden, aux finances, et Webb, fondateur de la société fabrilienne, figurent aussi dans le cabinet, trois membres de la Chambre des lords, Haldane, Parmoor et Chelmsford, et d'anciens fonctionnaires comme Sydney Oliver, secrétaire pour les Indes. "Le Temps" exprime le souhait sincère, non pas comme Français, seulement, mais comme habitant du continent européen et comme ami de la paix universelle, que le nouveau gouvernement britannique sache collaborer avec le gouvernement français.

L'Allemagne elle-même s'en trouvera mieux.

Paris, 24. — Le Matin publie les instructions adressées par Zinovieff aux communistes de France, au sujet de la prochaine campagne électorale, et il recommande ce texte au Sénat américain, qui procède actuellement à une enquête sur les agissements des Bolcheviks. Zinovieff déclare notamment: "Ce n'est pas par le parlement que l'on peut instaurer le socialisme comme se l'imaginaient les leaders du parti travailliste en Angleterre, mais par le renversement de tout l'Etat bourgeois, compris le parlement". Les prédictions de Zinovieff, constate le Matin, ne sont pas, heureusement, près de se réaliser.

En Italie, les journaux commentant la mort de Lenine, font remarquer qu'il a vu avant de mourir, la ruine de ses espérances révolutionnaires au delà de la frontière russe, car l'organisme solide et sain des grandes nations d'Occident, écrit le Corriere d'Italia, a su résister à l'épidémie moscovite qui le menaçait.

En Allemagne, plusieurs journaux rendent hommage aux qualités et à l'intelligence du tribun qui était Lenine, mais ils font remarquer que la grande oeuvre que se proposait de réaliser Lenine a pratiquement échoué.

On peut lire dans le Vorwaerts: "Lenine a chassé la réaction avec une énergie et une audace remarquables, mais par ses procédés dictatoriaux, il a anéanti la perspective d'un mouvement des ouvriers russes syndicalisés en Europe occidentale". D'autres journaux allemands, notamment le Berliner Tageblatt, remarquent que la mort de Lenine ne compromet en rien le pouvoir des soviets, et concluent en faisant remarquer que le dictateur Lenine a voulu tenter une oeuvre impossible.

APPROBATION DES ITALIENS. Rome, 24. — Le "Tribuna", le "Giornale d'Italia" et plusieurs autres journaux italiens, publient des articles des économistes italiens les plus éminents, qui apprécient les mesures destinées à remédier à la crise du franc. Luedzati, l'ancien président du conseil, dont la compétence en la matière, est universellement connue, se montre particulièrement catégorique pour reconnaître la valeur et l'opportunité du programme financier de M. Poincaré. Il espère que le patriotisme français saura faire face à ce nouveau verdu financier. Tous les autres économistes s'accordent à reconnaître, que n'importe quel gouvernement français devrait faire siennes les mesures financières projetées par le gouvernement actuel.

LES EXPERTS DELIBERENT. Paris, 24. — Le second comité des experts s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. McKenna, pour entendre M. Bergmann, assisté du président de la Commission des fardeaux de guerre, au sujet des moyens à prendre pour évaluer le montant des capitaux allemands évadés, et pour chercher les mesures propres à leur rapatriement. Les délibérations se sont continuées après le départ des délégués allemands.

Elections à St-Didace. St-Didace, 23. — Le 9 janvier avait lieu dans cette municipalité, la nomination des candidats aux postes de conseillers. MM. J.-E. Hamelin, Zénon Beausoleil, Albert Trudel et Téléphore Avotte furent choisis, la lutte s'annonçait très mouvementée et la votation devait avoir lieu mardi, le 14; un des candidats, M. Zénon Beausoleil s'étant retiré de la lutte, les trois autres candidats furent élus par acclamation.

Courrier de Nicolet. Nicolet, 23. (D.N.C.) — Il y a quelques jours, Révère Soeur Marie de l'Assomption (née Mauseau, de la Baie), rendait l'âme à Dieu, entourée de tous les secours de la Coligion. Elle appartenait à la Congrégation des RR. SS. de l'Assomption de la S. V. de Nicolet, était âgée de 44 ans et avait passé 19 ans en religion. Son service aura lieu en la chapelle des RR. SS. de l'Assomption.

A Ste-Marie-de-Blandford, M. Alfred Baron a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Lacombe.

A Drummondville, le feu a fait rage ces jours derniers, dans un gros immeuble, rue Principale. Les flammes allumées au second étage, avaient gagné le toit lorsqu'elles ont pu être maîtrisées. Les dégâts sont considérables.

A St-Wenceslas-de-Nicolet, M. A. Paquin a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Arsenault.

Les bres soient présents. Par ordre, M. G. Tremblay, secrétaire général, assistera à l'Assemblée.

CONSEIL CENTRAL. Le conseil central des syndicats catholiques se réunit demain soir, à la salle No 1, édifice des syndicats. Rapports importants. Que tous les délégués soient présents. Par ordre.

SYNDICAT DES RAFFINEURS. Le syndicat catholique et national des raffineurs de sucre s'assemble demain soir, en réunion spéciale. Il y aura élection des officiers. L'Assemblée aura lieu à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny est et commencera à 8 h. 15 p.m. Que tous les mem-

ROSE QUESNEL

Le tabac uniforme depuis vingt ans

Si ne fatigue pas les nerfs